

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL
PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ



Fiches action

Novembre 2019

Rédaction du document



18 Boulevard Paul Perrin
44600 SAINT-NAZAIRE
Tél : 02 40 53 06 61
pauline.dupont@akajoule.com

8 rue de Saint Domingue 44300
NANTES
Tél : 09 84 16 27 84
contact@atmoterra.com

Les Ecossoles
8 rue de Saint-Domingue
44200 NANTES
Tél : 02 40 77 81 82
chloe.jacques@auxilia-conseil.com

Dossier de PCAET

Documents constituant le PCAET	
1. Résumé	
2. Diagnostic air, énergie et climat	
3. Stratégie territoriale	
4. Programme d'actions	
5. Fiches action	X
6. Note de prise en compte des avis	
7. Evaluation Environnementale Stratégique	

Table des matières

Axe 1 : Vers un territoire sobre en énergie	6
1.1.01 Mettre en place et animer la communication d'un guichet unique du service public de maîtrise de l'énergie, intégrant une plateforme de rénovation énergétique	7
1.1.02 Accorder une aide financière pour des audits énergétiques à destination des particuliers	9
1.1.03 Communiquer pour inciter les particuliers à l'acquisition d'un système de chauffage moins émetteur (gaz à effet de serre et polluants atmosphériques) en remplacement des foyers bois ouverts et des chaufferies fioul	10
1.1.04 Mettre en réseau les professionnels du bâtiment (artisans, bureaux d'études...) pour échanger sur la performance énergétique des bâtiments et une mise en œuvre des travaux de qualité avec des matériaux biosourcés	11
1.1.05 Favoriser la performance énergétique des bâtiments dans les documents d'urbanisme	12
1.2.01 Accompagner les familles à réduire leur consommation par des animations conviviales et ludiques (Familles à énergie positive). Elargir la démarche aux entreprises, aux collectivités et aux établissements scolaires.	13
1.2.02 Communiquer pour mettre en avant et soutenir les initiatives locales	14
1.3.01 Mettre en œuvre un programme d'intérêt général (PIG) « Mieux habiter en Pays de Retz »	15
1.3.02 Procéder à la rénovation énergétique des copropriétés dégradées (dans le cadre du PLH)	16
1.4.01 Mettre en œuvre le Schéma des Modes Doux (à chaque rénovation de voirie, en prenant en compte les circuits prioritaires)	17
1.4.02 Mettre en place le Plan Global de Déplacement en limitant les déplacements en voiture individuelle	18
1.4.03 Mettre en place des espaces de stationnement automobile en dehors des centres ville desservis par des navettes régulières	19
1.4.04 Expérimenter et communiquer sur les vélos bus et/ou le S'COOL bus sur le territoire	20
1.4.05 Subventionner l'acquisition de vélos à assistance électrique	21
1.4.06 Communiquer et sensibiliser sur les alternatives à l'usage de la voiture individuelle (cartographie des aires de covoiturage, bilan des trajets)	22
1.4.07 Mettre à disposition des espaces de coworking pour inciter les entreprises et collectivités à développer le télétravail et mettre en place des plans de déplacements entreprises	23
1.4.08 Favoriser les bonnes pratiques de déplacements pour les agents et élus des collectivités lors de leurs déplacements domicile-travail	24
1.4.09 Déployer des zones de contraintes de la voiture en donnant la priorité aux déplacements doux	25
1.4.10 Développer les stationnements (parking) vélo adaptés et sécurisés sur des emplacements "privilégiés" (avantagés par rapport aux voitures)	26
1.5.01 Communiquer et conseiller les agriculteurs sur les Certificats d'Economie d'Energie et les dispositifs d'économie d'énergie	27
1.5.02 Faciliter la restructuration foncière des exploitations agricoles	28
Axe 2 : Vers un territoire autonome	29
2.1.01 Favoriser le montage de projets de centrales photovoltaïques (sur grandes toitures, ombrières de parking ou sur foncier dégradé si pas d'autres usages possibles)	30

2.1.02 Favoriser les projets d'installation photovoltaïque dans les documents d'urbanisme	31
2.1.03 Intégrer un schéma de développement éolien à l'échelle du PETR	32
2.1.04 Accompagner et former les agriculteurs à la méthanisation (AILE)	33
2.1.05 Création d'un Comité technique pour la production d'EnR sur le territoire	34
2.1.06 Accompagner les citoyens pour favoriser leur implication dans les projets d'énergie renouvelable	35
2.1.07 Accompagner les entreprises pour favoriser leur implication dans les projets d'énergie renouvelable	36
2.1.08 Développer les panneaux photovoltaïques ou solaires thermiques sur les bâtiments publics	37
2.1.09 Accompagner la mise en place d'installation de panneaux solaires thermiques notamment pour les campings, pour couvrir les besoins en eau chaude.....	38
2.2.01 Faire un état des lieux des friches et boisements du territoire pour leur donner une vocation	39
2.2.02 Lancer un programme de replantation de bois/haies à l'échelle des communes/agglo grâce à des acquisitions foncières de friches ou la mise à disposition de parcelles	40
2.2.03 Conforter des îlots de boisements et friches pour créer des espaces boisés plus importants	41
2.3.01 Participer et mettre en oeuvre le Projet Alimentaire Territorial (PAT)	42
2.3.02 Approvisionner les restaurations collectives en produits de saison et locaux	44
Axe 3 : Vers un territoire résilient	45
3.1.01 Mettre en place une stratégie d'acquisition foncière accompagnée d'une ingénierie financière (urbaine et zones d'activités) pour préserver les terres agricoles de l'urbanisation et maîtriser les coupures d'urbanisation	46
3.2.01 Créer une charte d'aménagement durable en renforçant celle prévue dans le PLH à appliquer dans toutes les opérations d'aménagement.....	47
3.2.02 Utiliser l'outil OAP pour densifier l'urbanisation en travaillant sur les formes urbaines et la qualité architecturale favorisant les îlots de fraîcheur, dans le PLU / PLUi.....	48
3.3.01 Mettre en place des groupes de travail agricole oeuvrant à l'évolution des pratiques culturales, à l'intégration des questions énergétiques au sein des exploitations agricoles pour diversifier leurs débouchés et à la préservation de la ressource en eau et limiter les émissions de NH3.....	49
3.3.02 Lancer une campagne de communication multi-cibles sur la baisse de la ressource en eau et l'importance de réduire sa consommation en eau	50
3.3.03 Diagnostiquer les besoins et la ressource en eau du territoire (piscine, STEP, carrières, eaux industrielles, agriculture, etc.)	51
3.3.04 Poursuivre et suivre l'évolution de la reconquête des zones humides dégradées.....	52
3.3.05 Proposer une aide financière à l'achat et au montage de récupérateur d'eau de pluie pour les particuliers.....	53
3.3.06 Soutenir et préserver l'élevage extensif sur le territoire tout en favorisant l'agroforesterie, la préservation des haies, des zones humides et des prairies.....	54
3.3.07 Former les services techniques à un usage économe de l'eau dans la pratique de son métier et de son quotidien	55
3.3.08 Promouvoir la séparation des circuits d'eaux dans les bâtiments : eau potable et eau "récupérée" pour toilettes.....	56

3.3.09 Réhaussement du lit des cours d'eau incisés pour favoriser, notamment, la remontée de la nappe phréatique.	57
3.4.01 Prendre en compte la gestion du trait de côte dans le cadre de la GEMAPI	58
3.4.02 Développer harmonieusement et de façon complémentaire nos ports dans le cadre du futur syndicat mixte départemental	59
Axe 4 : Vers un territoire exemplaire	60
4.1.01 Evaluer les ressources du territoire pour la production de matériaux écologiques et biosourcés : évaluer les potentiels de création de la filière	61
4.2.01 Elaborer et mettre en oeuvre un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).....	62
4.2.02 Etude et mise en place d'écopaturage pour l'entretien des espaces verts de l'Agglomération	64
4.2.03 Adhérer au conseil en énergie partagé	65
4.2.04 Généraliser un éclairage public sobre en énergie (trame Noire)	66
4.2.05 Lancer un plan de communication sur l'ensemble des actions de Pornic Agglo Pays de Retz vers les habitants et les estivants	67
4.2.06 Mettre en place une journée de formation à destination des nouveaux élus concernant les bonnes pratiques énergie climat	68
4.3.01 Mettre en place un site de don et de vente d'objets (retzcup.fr) entre voisins de Pornic Agglo Pays de Retz	69
4.3.02 Créer, en partenariat avec les entreprises, des actions collectives pour renforcer la connaissance de ses voisins professionnels et favoriser l'économie circulaire locale/ Mutualisation des actions inter-entreprises	70
4.4.01 Supprimer les douches de plage et diminuer le nombre de corbeilles de propreté	71
4.4.02 Valoriser les produits locaux auprès de l'offre touristique (marchés locaux, approvisionnement des établissements hôteliers, etc.).....	72
4.4.03 Poursuivre les campagnes de sensibilisation aux éco-gestes sur les périodes touristiques (déchets, comportements dans la nature)	73
4.4.04 Poursuivre l'offre de navette estivale gratuite sur la commune de Pornic	74

Axe 1 : Vers un territoire sobre en énergie

Intitulé de l'action	1.1.01 Mettre en place et animer la communication d'un guichet unique du service public de maîtrise de l'énergie, intégrant une plateforme de rénovation énergétique
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie
Objectif stratégique	1.1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie
Ambitions du territoire pour cette action	Sensibiliser et accompagner les habitants sur l'importance de rendre l'habitat et le bâti en général sobre en énergie. Fournir des outils opérationnels et techniques aux habitants et porteurs de projet pour la réalisation de leurs travaux. Donner l'opportunité aux habitants et porteurs de projet de s'adresser à une structure indépendante de conseil et d'accompagnement à la réalisation de leurs travaux, avec une seule porte d'entrée.
Structure(s) pilote(s) de l'action	Coordination par le PETR
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz ADEME Région Espace info énergie ADIL ANAH CAUE
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Recensement des besoins et des acquis dans les différents services concernés par l'énergie du territoire ; Définir les ressources humaines à affecter à ce service public ; Mise en place d'un accueil téléphonique et communication sur la création d'un tel service public ; Organisation de permanences de proximité dans les collectivités du territoire ; Visites de sites exemplaires ; Le guichet unique est la première étape de préfiguration d'une plateforme de la rénovation énergétique. Pour la création de la plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE) : Mise en réseau avec les autres PTRE existantes : récupérer les retours d'expériences des PTRE existantes sur le département (CARENE, Nantes Métropole, Erdre et Gesvres) et étudier leur modèle économique. Mise en réseau de la plateforme : création de partenariats avec les acteurs de l'immobilier (agences, notaires, promoteurs) avec les artisans et avec les banques actifs sur le territoire ; Recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour la structuration de la plateforme : gouvernance, modèle économique, recrutements nécessaires, ressources humaines disponibles ; Sollicitation d'un expert pour effectuer un relevé du bâti sur le territoire ; Travailler sur la montée en compétence, la formation et la qualification des professionnels du bâtiment sur le territoire (sensibiliser aussi à la problématique Radon en cas de rénovation)
Indicateurs de suivi	Nombre de techniciens sollicités. Nombre de chantiers réalisés. Fréquence des permanences réalisées. Classement énergétique moyen des bâtiments. Avancement des projets accompagnés par la plateforme. Nombre de projets accompagnés par la plateforme ; Nombre de partenariats avec les acteurs du territoire (agences, notaires, banques,

	constructeurs, artisans					
Moyens financiers à consacrer	2 ETP dont 1 ETP technicien Location de locaux (si locaux non disponibles) + une personne en charge de la direction (< 1 ETP) Matériel informatique Logiciels	Moyens financiers estimés				
			X			
Moyens humains à consacrer	2 ou 3 ETP Un agent d'accueil dans les locaux dédiés Un technicien (conseiller info énergie) assurant les permanences Dépend des ressources humaines existantes dans les collectivités du territoire : un directeur de la plateforme	Moyens humains estimés				
					X	
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés				
					X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés				
					X	
Priorité de l'action	★★★	-	-		+	++

Intitulé de l'action	1.1.02 Accorder une aide financière pour des audits énergétiques à destination des particuliers				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie				
Ambitions du territoire pour cette action	Subventionner les audits énergétiques sans condition de ressources (orientation politique ?), avec une limite du nombre de foyers aidés par an ou subventionner 25/50 % du prix (prix d'un diag : environ 600€) Sensibiliser les particuliers à l'intérêt d'un diagnostic/audit énergétique préalable pour prioriser les travaux de rénovation énergétique à réaliser				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Pays de Retz, ADEME, Région				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Lancer une enquête sur les besoins d'audits énergétiques du territoire / Lancer une étude des zones prioritaires à rénover Définir un budget à allouer à la subvention et y fixer des critères d'attribution (nombre de dossiers financés, période de financement, etc) Définir la cible à qui s'adresse l'aide (précarité énergétique ou non) Créer un annuaire de bureaux d'études thermiques spécialisés dans les audits énergétiques pour les logements individuels Communiquer sur le dispositif Former les services instructeurs au moment de la réception de déclaration préalable				
Indicateurs de suivi	Nombre d'audits énergétiques réalisés Nombre de rénovations réalisées Nombre de BE thermiques recensés Impact GES secteur résidentiel				
Moyens financiers à consacrer	Coût de l'enquête et de l'étude Enveloppe de subvention à voter : en fonction des ambitions du territoire (% de rénovation d'ici 2026)	Moyens financiers estimés			
			X		
Moyens humains à consacrer	0,1 ETP Temps d'un agent du service énergie, patrimoine ou de la plateforme de rénovation énergétique	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-		+ + +

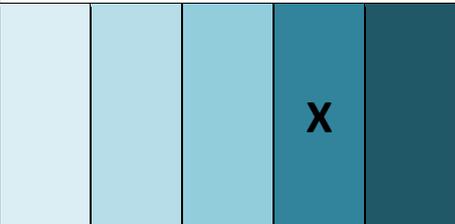
Intitulé de l'action	1.1.03 Communiquer pour inciter les particuliers à l'acquisition d'un système de chauffage moins émetteur (gaz à effet de serre et polluants atmosphériques) en remplacement des foyers bois ouverts et des chaufferies fioul				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie				
Ambitions du territoire pour cette action	Diminuer les émissions de GES et des polluants atmosphériques du secteur résidentiel Améliorer la qualité de l'air intérieure et extérieure Soutenir le développement local de filières de combustibles				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz - Service environnement et communication				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	entreprises spécialisées				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Lancer une étude sur les systèmes de chauffage du parc privé résidentiel existants Prioriser les systèmes de chauffage à remplacer (fioul, foyer ouvert..) Recenser les aides existantes à tous les échelons : créer un répertoire de professionnels Définir les économies d'énergie, et l'évolution d'une facture énergétique type pour pouvoir communiquer Lancer un plan de communication, contacter les logements en zone prioritaire				
Indicateurs de suivi	Nombre de systèmes de chauffage à remplacer Nombre de ménages contactés Nombre d'entreprises recensées dans le répertoire Ambition en € du plan de communication				
Moyens financiers à consacrer	Coût de l'étude Budget communication	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	0,1 ETP Temps d'un agent du service communication avec briefing du service énergie (pour les chiffres clés et les zones de déploiement prioritaire)	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-		+ + +

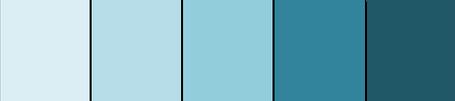
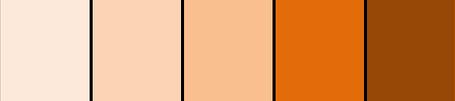
Intitulé de l'action	1.1.04 Mettre en réseau les professionnels du bâtiments (artisans, bureaux d'études...) pour échanger sur la performance énergétique des bâtiments et une mise en œuvre des travaux de qualité avec des matériaux biosourcés				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie				
Ambitions du territoire pour cette action	Faire monter en compétence les professionnels du bâtiment du territoire Favoriser les constructions/rénovations résilientes, passives à base de matériaux écologiques en lien avec la fiche action 4.1.01 : Evaluer les ressources du territoire pour la production de matériaux écologiques et biosourcés : évaluer les potentiels de création de la filière, pour favoriser la rénovation utilisant des ressources locales Diminuer l'impact du secteur de la construction et réduire les consommations d'énergie du secteur résidentiel				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz - service développement économique				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CMA CAPEB, FFB ECHOBAT Professionnels du bâtiment sur le territoire				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Contacter les clubs d'entreprises et professionnels du bâtiments Organiser régulièrement des ateliers dédiés aux professionnels avec des retours d'expérience/échanges de bonne pratiques (énergie, récupération d'eau, matériaux biosourcés). Financer des formations : proposer des plateaux techniques thématiques (ventilation, isolation écologique, système ENR, etc.) pour la formation des professionnels - type PRAXIBAT Lancer une étude de marché pour recenser les particuliers susceptibles de vouloir engager des travaux de rénovation/de construction à base de matériaux biosourcés pour un habitat plus résilient : communiquer auprès des entreprises sur le chiffre d'affaires potentiel (financée 50 collectivité / 50 entreprises) Sensibiliser aux enjeux de qualité de l'air intérieur et Radon en améliorant la ventilation Faire le lien avec la plateforme de rénovation énergétique				
Indicateurs de suivi	Nombre de formations proposées Nombre de professionnels informés et formés Nombre de sessions de formations				
Moyens financiers à consacrer	Coûts des sessions de formation auprès d'un établissement spécialisé Budget communication et formation des agents en interne Financement d'une étude de marché	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	0,2 ETP	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	1.1.05 Favoriser la performance énergétique des bâtiments dans les documents d'urbanisme				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie				
Ambitions du territoire pour cette action	Activer le levier de l'urbanisme pour diminuer les émissions de GES et les consommations d'énergie du secteur résidentiel				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes, Pornic Agglo Pays de Retz				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	ADEME				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Former les élus et les services communaux</p> <p>Mesures facilitatrices :</p> <p>Identifier les freins et obstacles relatifs aux PLU communaux</p> <p>Harmoniser les règles d'urbanisme empêchant les travaux de performance énergétique (rénovation, EnR)</p> <p>Introduire des critères minimum de performance énergétique pour toute nouvelle construction</p> <p>Engager des procédures simplifiées pour tous types de démarches de performance énergétique</p> <p>Mesures incitatives :</p> <p>Autoriser certains projets / travaux sous condition de performance énergétique (leviers : emprise au sol, COS, ...)</p>				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de formations à destination des élus et des services</p> <p>Nombre de règles d'urbanisme annulées et remplacées par des dispositions en faveur de la performance énergétique</p> <p>Critères minimum de performance requis pour les constructions neuves</p> <p>Nombre de démarches simplifiées envisagées / engagées</p> <p>Evolution des consommations d'énergie du secteur résidentiel</p>				
Moyens financiers à consacrer	<p>Formation réalisée par le service énergie du Pornic Agglo Pays de Retz aux communes</p> <p>Travail conséquent des services urbanisme & énergie des communes : réunions de travail, recrutement d'un AMO ?</p> <p>Coordination nécessaire</p>	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	<p>1 ETP</p> <p>temps d'un agent communal par PLU (dépend de l'ambition et de l'ampleur des PLU) + 0,5 ETP service énergie de Pornic Agglo Pays de Retz sur 2 ans</p>	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+ + +

Intitulé de l'action	1.2.01 Accompagner les familles à réduire leur consommation par des animations conviviales et ludiques (Familles à énergie positive). Elargir la démarche aux entreprises, aux collectivités et aux établissements scolaires.				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.2 Sensibiliser et accompagner le changement des comportements des habitants				
Ambitions du territoire pour cette action	Initier une dynamique collective autour des thématiques de sobriété Favoriser une prise de conscience collective Accompagner le changement du comportement et de pratique des habitants par toutes les entrées de conscientisation identifiées (familles, entreprises, collectivités, écoles).				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz et Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Association type Alisée Acteurs économiques engagés				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Déployer un plan de communication précis et ambitieux Démarcher les familles, entreprises, collectivités et écoles volontaires pour participer à l'opération et pour promouvoir l'opération Présenter l'opération d'accompagnement sous forme de défi Mettre en lumière (communication) des réductions concrètes de leur consommation Organiser une réunion d'information dans chaque commune (exemple : isolation à 1€) afin d'associer les collectivités à la démarche Organiser l'évènement (réunion de lancement, évènement de clôture)				
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises associées Nombre d'écoles associées Nombre de réunions d'information organisées Nombre de familles engagées Economies totales d'énergie				
Moyens financiers à consacrer	Option 1 : subvention exceptionnelle à une association pour monter le projet Option 2 : allouer une mission d'organisation de l'évènement à un ETP du service com' couplé à un ETP technicien + moyens et supports de communication + temps de démarchage + organisation de l'évènement	Moyens financiers estimés			
			X		
Moyens humains à consacrer	Option 1 : temps d'un agent pour guider le travail de l'association Option 2 : allouer une mission d'organisation de l'évènement à un ETP du service com' couplé à un ETP technicien	Moyens humains estimés			
		X (option 1)	X (option 2)		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	1.2.02 Communiquer pour mettre en avant et soutenir les initiatives locales				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.2 Sensibiliser et accompagner le changement des comportements des habitants				
Ambitions du territoire pour cette action	Valoriser les initiatives locales qu'elles soient entrepreneuriales, associatives, citoyennes etc. Faciliter la reproductibilité d'initiatives locales et donner envie à d'autres acteurs locaux Favoriser la prise de conscience collective en faveur de la transition écologique et sociale et les actions locales qui y participent				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz - Service communication				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CPIE Espace Info Energie Associations locales				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Déployer un plan de communication pour communiquer sur les initiatives locales via les divers canaux de communication Lancer un appel à contributions auprès des acteurs du territoire pour faire connaître les initiatives locales favorisant la transition écologique et sociale et le changement de comportements des habitants. Recenser l'ensemble des initiatives locales et réaliser des articles (interviews d'acteurs locaux, etc.) de communication pour chaque initiative Prévoir un ou plusieurs articles à intégrer dans les différents outils de communication Organiser des visites de sites pour certaines initiatives locales dans le cadre de semaines thématiques (semaine du développement durable, semaine de la mobilité, semaine du patrimoine, fête de l'énergie, etc.)				
Indicateurs de suivi	Nombre d'articles parus Nombre d'initiatives recensées Nombre de visites réalisées Nombre d'initiatives valorisées Nombre d'initiatives reproduites				
Moyens financiers à consacrer	Budget communication prévu pour le service communication	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Temps alloué au service communication	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+

Intitulé de l'action	1.3.01 Mettre en œuvre un programme d'intérêt général (PIG) « Mieux habiter en Pays de Retz »				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.3 Lutter contre la précarité énergétique				
Ambitions du territoire pour cette action	Accompagner les ménages propriétaires occupants modestes et très modestes dans leurs travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de leur logement (maintien à domicile ou adaptation au handicap) Accompagner les propriétaires bailleurs dans leurs travaux de rénovation énergétique de leur bien (sous conditions)				
Structure(s) pilote(s) de l'action	PETR Pornic Agglo Pays de Retz				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	ANAH / CITEMETRIE / CLIC / CCAS / CAPEB / FFB + les potentiels autres financeurs selon les projets : > Région > CARSAT > Département				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Convention signée entre le PETR et l'ANAH en mars 2018 – avenant en décembre 2018 : - Animation – communication autour du dispositif (réunions d'information auprès des élus, artisans et professionnels du bâtiment, CLIC, articles de presse et dans les magazines des collectivités) - Diagnostics énergétiques - Montage de dossier et suivi jusqu'à l'attribution des subventions Objectifs pour la CA Pornic Agglo Pays de Retz : Propriétaires occupants modestes et très modestes pour des travaux d'économie d'énergie = 160 dossiers sur 3 ans Propriétaires bailleurs pour travaux d'économie d'énergie = 10 dossiers sur 3 ans COFIL ANNUEL				
Indicateurs de suivi	Voir si les objectifs sont atteints : 160 propriétaires occupants RE / 60 propriétaires occupants MàD / 10 propriétaires bailleurs RE - Nbre de logements réhabilités - Gains énergétiques - Revenus des ménages aidés				
Moyens financiers à consacrer	Pour les dossiers PO > RE : 500 €/dossier soit 80 000 € en 3 ans (investissement) Pour les dossiers PB > RE : prime de réduction de loyer sur la commune de Pornic : 30 000 € sur 3 ans (50€/m ² avec plafond à 60m ² pour 10 dossiers max). + aide ingénierie : environ 50 000 € sur 3 ans Aides aux travaux (tous objectifs) : 145 000 € pour 3 ans Aides à l'animation : 34 000 € pour 3 ans	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	> Prestataire extérieur : Citémétrie > Suivi sur pornic agglo : inclus dans le poste habitat 0.15% d'ETP	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	1.3.02 Procéder à la rénovation énergétique des copropriétés dégradées (dans le cadre du PLH)				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.3 Lutter contre la précarité énergétique				
Ambitions du territoire pour cette action	> Lutter contre l'habitat insalubre et indécents > Assurer le maintien de la compétitivité du parc ancien > Diminuer les charges liées à l'énergie (notamment pour les ménages les plus modestes) > Diminuer les émissions de GES et les consommations d'énergie du secteur résidentiel				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz - Service Habitat Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	DDTM / ANAH / ADIL / syndicats / conseil départemental 44				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Action déjà engagée 1. Etude de repérage en cours des copropriétés dégradées par les services de l'Etat (diagnostic) 2. Groupe de travail à lancer à l'échelle de l'agglo (voire PETR ?) pour étudier les actions possibles (OPAH ?) > nouvelles étapes à engager : 3. Faire le lien avec l'accompagnement proposé par la plateforme 4. Recenser les aides existantes au financement de travaux de rénovation (ANAH, Agglo, Région) si travail non effectué par la plateforme 5. Consulter les entreprises, artisans potentiels du territoire si travail non effectué par la plateforme 6. Démarcher les copropriétés dégradées et proposer un accompagnement technique et financier pour l'engagement des travaux de rénovation				
Indicateurs de suivi	Nombre de copropriétés rénovées Nombre de copropriétés contactées Nombre de copropriétés accompagnées				
Moyens financiers à consacrer	Faire le lien avec la fiche action 1.1.01 "mise en place d'une plateforme" A voir si on dissocie les deux volets "particuliers", "copropriétés"	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	Faire le lien avec la fiche action 1.1.01 "mise en place d'une plateforme" A voir si on dissocie les deux volets "particuliers", "copropriétés"	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★☆☆	-- -- + +++			

Intitulé de l'action	1.4.01 Mettre en oeuvre le Schéma des Modes Doux (à chaque rénovation de voirie, en prenant en compte les circuits prioritaires)				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Organiser la cohabitation entre les modes doux et la voiture Revoir l'organisation des espaces de circulation Aménager l'espace pour donner une plus grande sécurité aux piétons et aux cyclistes Agir sur les points noirs de rupture des voies pour modes doux Déployer une signalisation incitative				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Rendre compte des Schémas Modes Doux mis en place par les communes Echanger avec Pornic Agglo pour réfléchir à une cohérence intercommunale au titre de sa compétence aménagement, urbanisme et transports Mise en place d'un PPI sur 5 ans par les communes volontaires pour déployer les modes doux massivement Soutenir les communes les plus engagées financièrement				
Indicateurs de suivi	Nombre de km de pistes cyclables Nombre de schémas modes doux nouveaux ou mis à jour Investissements engagés par les communes				
Moyens financiers à consacrer	80 000€ le km de bande cyclable sur voirie 320 000€ le km de piste cyclable	Moyens financiers estimés			
					X
Moyens humains à consacrer	Agents mutualisés à l'Agglo + agents service voirie	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	1.4.02 Mettre en place le Plan Global de Déplacement en limitant les déplacements en voiture individuelle				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Aménager les déplacements dans les villes en faveur des modes doux et des transports en commun Limiter l'emprise des voies de circulation routière Limiter la vitesse de circulation des voitures Déployer des voies cyclables et sécuriser le réseau cyclable Favoriser l'intermodalité				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz				
partenaire(s) de l'action	Conseil de développement, Ecole de l'impossible, Les Retz chauffeurs, Lila à la demande, Région				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Lancer une étude globale pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Identifier les différentes typologies des déplacements : très courts (marche), courts (vélo), répétitifs/travail (train, covoiturage). > Identifier les différents publics : actifs, retraités, jeunes, origine géographique (littoral/rétro-littoral, densité). > Identifier les initiatives existantes : sur le territoire, à l'extérieur du territoire, à l'étranger (pratiques plus fréquentes quelque soit la météo). > Identifier les pôles d'attraction où se concentrent les voitures (collèges, lycées, écoles, pôles sportifs, centres commerciaux, entreprises, plages...). > Identifier les freins qui limitent l'utilisation du vélo : dangers, infrastructures, météo, parcs à vélo couverts insuffisants. > Cartographier les entreprises développant un PDE pour leurs salariés > Aménager l'espace pour faire le lien entre infrastructure (aire de stationnement, piste cyclable, voie piétonne, couloirs réservés de bus...) et réelle utilisation des déplacements doux. > Faire un point zéro des mobilités douces (marche, vélo, covoiturage...) ==> fait par le diagnostic du PCAET. <p>Elaborer un plan global de déplacement en étant capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Proposer une cartographie fonctionnelle du territoire > Identifier les investissements relatifs à l'aménagement des voies de transport > Présenter un projet de PPI aux élus > voir pour inciter les entreprises du territoire à mettre en place leur plan de déplacement d'entreprise 				
Indicateurs de suivi	Nombre de km de voies de circulation non partagées, exclusives pour le transport routier Nombre d'études réalisées Nombre d'entreprises PDE identifiées Nombre de km de pistes/voies cyclables construites Nombre de voies piétonnes construites				
Moyens financiers à consacrer	Prestations d'un cabinet de conseil + un agent de suivi + outils de déploiement du PDU (graphisme, design, communication) + temps des services urbanisme, développement économique etc pour mise à contribution des études	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	Service transports et développement durable de la CA (avec mobilisation bureau d'études).	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	1.4.03 Mettre en place des espaces de stationnement automobile en dehors des centres ville desservis par des navettes régulières				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Réduire la circulation des voitures dans les centres-villes Améliorer la qualité de l'air Dégager de l'espace urbain pour introduire plus de biodiversité ou d'espace public Elargir les voies piétonnes, cyclables				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Compétence stationnement : communes. Compétence navette : Pornic Agglo Pays de Retz				
Structure(s) partenaire(s) de l'action					
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Action en cours (navette Pornic) Les réflexions sont déjà engagées même au sein des petites communes pour lutter contre l'afflux de voitures lors des saisons estivales 1. Etudier les flux et trafics de voitures dans les centres villes 2. Evaluer une fréquence pertinente et les zones de desserte nécessaires pour que la navette fonctionne : fréquentations prévisionnelles , implantation 3. Etudier des implantations des zones de stationnements en <ul style="list-style-type: none"> - évitant l'artificialisation des sols : privilégier des zones déjà artificielisées, ne pas consommer de l'espace naturel ou agricole. - Evitant l'imperméabilisation des surfaces et en favorisant l'infiltration des eaux pluviales 4. Evaluer l'opportunité de mise en place d'un système de ticket à récupérer chez les commerçants pour obtenir la gratuité ou un tarif préférentiel 5. Faire le lien avec le réseau des transports publics et évaluer les pistes de mutualisation envisageables 6. Lancer un plan de communication sur la mise en place de la navette				
Indicateurs de suivi	Nombre de navettes en circulation Nombre de places de stationnement supprimées Fréquence de passage de la navette Tarification incitative mise en place ou non				
Moyens financiers à consacrer	Etude de flux routiers et de déplacements Achat de bus, signalétique Coûts de fonctionnement du système de navettes : conducteur, entretien, carburant Budget communication	Moyens financiers estimés			
					X
Moyens humains à consacrer	0,1 ETP pour le suivi de l'étude et la mise en œuvre du projet pendant la durée de l'étude 1 ETP conducteur de bus sauf si mutualisation avec ETP du réseau de transports publics	Moyens humains estimés			
		X	X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-		+ ++

Intitulé de l'action	1.4.04 Expérimenter et communiquer sur les vélos bus et/ou le S'COOL bus sur le territoire				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Sensibiliser aux modes doux pour les jeunes publics Montrer l'intérêt aussi bien sur l'environnement que sur la santé des déplacements doux Réduire l'usage de la voiture individuelle pour des déplacements courts Améliorer la qualité de l'air dans des zones prioritaires (écoles, centres villes)				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz et communes volontaires				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Associations ESS				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Expérimenté pendant 1 semaine sur Chaumes-en-Retz. Lancer une expérimentation du S'COOL bus sur les communes ciblées comme prioritaires Lancer une expérimentation de vélos bus à partir des études de déplacements engagées (cf fiches actions 1.4.01 et 1.4.02) Communiquer sur la mise en place du service dans les écoles, les commerces Option : lancer une étude de satisfaction pour évaluer le dispositif				
Indicateurs de suivi	Nombre de communes d'expérimentation Niveau de satisfaction Nombre d'enfants inscrits pour le S'COOL Bus				
Moyens financiers à consacrer	Coût d'une expérimentation S'COOL Bus et d'une location de vélos bus (fois le nombre de communes et de jours d'expérimentation) Budget communication	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	0 ETP Temps d'un agent pour organiser les journées Temps du service communication	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	1.4.05 Subventionner l'acquisition de vélos à assistance électrique				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Faciliter l'achat de VAE et encourager à la pratique des déplacements doux				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Entreprises du cycle locales				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Définir un budget à allouer à la subvention et y fixer des critères d'attribution (nombre de dossiers financés, période de financement, etc)</p> <p>Créer un annuaire de magasins de cycle sur le territoire</p> <p>Conditionner éventuellement cela à des conditions de ressources / emploi (cf. lien avec la précarité énergétique) pour cibler les actifs du territoire.</p> <p>Faire le lien avec les entreprises (PDE) pour faciliter ce levier.</p> <p>Communiquer sur le dispositif et mettre en place un guichet des demandes</p>				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de subvention accordée</p> <p>Nombre de VAE en plus sur le territoire</p>				
Moyens financiers à consacrer	Enveloppe de subvention à déterminer	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	0 ETP Temps du service mobilité et temps d'un agent administratif	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+ + +

Intitulé de l'action	1.4.06 Communiquer et sensibiliser sur les alternatives à l'usage de la voiture individuelle (cartographie des aires de covoiturage, bilan des trajets)					
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie					
Objectif stratégique	1.4 Se déplacer autrement sur le territoire					
Ambitions du territoire pour cette action	Favoriser le co-voiturage, inculquer le réflexe co-voiturage Augmentation de 30% de la fréquentation (6 ans) des aires					
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz					
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Département, Communes, Entreprises, Artisans					
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>> Réaliser un diagnostic (cf action spécifique "diagnostiquer le besoin des habitants") : point de départ, lien infrastructure et mobilité douce, freins et motivations des usagers.</p> <p>> Diagnostic de l'utilisation des aires actuelles selon horaires.</p> <p>> Faire connaître les plate-formes numériques dédiées au co-voiturage (Ouestgo, Blablacar...)</p> <p>> Information, incitation dans les entreprises, auprès des particuliers (notamment les retraités).</p> <p>> Engager des travaux d'aménagement et de signalétique le cas échéant Action déjà mise en place.</p> <p>Action de Pornic Agglo : communication, adhérer à Ouestgo, utiliser systématiquement OuestGo pour toutes les réunions organisées par l'agglo</p>					
Indicateurs de suivi	<p>> Fréquentation des aires de co-voiturage</p> <p>> Nombre d'aires</p>					
Moyens financiers à consacrer	Prestations de services (étude). Dépendra de la volonté de chaque commune de créer de nouvelles aires (préférer les friches ou aires déjà artificialisées) ou améliorer celles existantes. Etude de diagnostic (<8 000€) Travaux d'aménagement	Moyens financiers estimés				
		X	X			
Moyens humains à consacrer	0 ETP Temps du service mobilité / transports pour le suivi de l'étude et le dimensionnement des travaux	Moyens humains estimés				
		X				
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés				
		X				
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés				
				X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-		+	++

Intitulé de l'action	1.4.07 Mettre à disposition des espaces de coworking pour inciter les entreprises et collectivités à développer le télétravail				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Limiter les déplacements domicile travail et les déplacements professionnels Sensibiliser les entreprises au télétravail et aux espaces de coworking Mutualiser les bureaux et limiter l'étalement urbain de certaines zones d'activités				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes, Pornic Agglo Pays de Retz (service Développement Economique et mobilité)				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CCI, clubs d'entreprises, tiers lieux existants				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	S'appuyer sur l'espace de coworking WIP à Pornic. Voir pour créer un réseau de tiers lieux avec le WIP > Etudier les professions compatibles avec la pratique du télétravail > Identifier les bassins d'emplois et les zones de résidence des employés du territoire > Etudier les besoins d'équipement des espaces de coworking pour orienter l'aménagement de l'espace de bureaux (fab lab ou bureaux ?) > Croiser les données pour définir une thématique le cas échéant > Contacter les entreprises et collectivités et les inciter à développer la pratique du télétravail > Evaluer l'opportunité de construire un autre espace de coworking en fonction des besoins identifiés et du taux de remplissage du WIP de Pornic et de l'espace en cours de construction				
Indicateurs de suivi	Taux de remplissage des espaces de coworking du territoire Nombre d'entreprises et collectivités démarchées Nombre de professions identifiées comme compatibles avec la pratique du télétravail				
Moyens financiers à consacrer	Etude des besoins et de la répartition spatiale des emplois et des résidences (< 1000€) Coût de construction le cas échéant ou mise à disposition d'un local vacant : aménagement du local	Moyens financiers estimés			
			X		
Moyens humains à consacrer	0 ETP sauf si nouvel espace (0,1 ETP de gestion) Temps du service dév éco de démarchage des entreprises et collectivités et appropriation de l'étude Temps du service bâtiment si nouvel espace	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	1.4.08 Favoriser les bonnes pratiques de déplacements pour les agents et élus des collectivités lors de leurs déplacements domicile-travail				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Etre exemplaire sur le sujet pour inciter la population				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz et communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Plateformes de covoiturage, Région				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Adhérer à la plateforme de covoiturage Ouest GO et utiliser Mobistage</p> <p>Proposer systématiquement un lien vers la plateforme pour chaque événement public organisé</p> <p>Mettre en place un bureau des temps et des parcours en interne au sein de la collectivité</p> <p>Proposer aux agents de la collectivité une incitation financière pour adhérer aux différentes plateformes de covoiturage et d'aide aux déplacements</p> <p>Proposer une indemnité kilométrique vélo / rembourser à 100€ les transports en commun</p>				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de trajets proposés sur OuestGo</p> <p>Enveloppe financière pour inciter les agents et élus à adhérer aux plateformes de covoiturage</p> <p>Nombre de bénéficiaires de l'indemnité kilométrique vélo</p>				
Moyens financiers à consacrer	Enveloppe pour remboursement indemnité kilométrique et TC	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	0 ETP Temps d'un agent du service transports	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-		+ + +

Intitulé de l'action	1.4.09 Déployer des zones de contraintes de la voiture en donnant la priorité aux déplacements doux				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Prioriser les zones de contraintes, Valoriser les zones douces Sécuriser la circulation des modes doux				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	toutes les communes, les associations, les usagers				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Définir des zones de contrainte stratégiques en lien avec les aménagements prévus dans les fiches actions n°1.4.01 et 1.4.02 > Rendre lisible la signalisation > Voir fiches d'aménagement du département pour les communes. > Limiter les voies réservées exclusivement aux voitures				
Indicateurs de suivi	Nombre de zones de contrainte définies par commune Nombre d'aménagements en faveur des modes doux				
Moyens financiers à consacrer	Signalétique (100€ pour un panneau routier standard)	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	0 ETP Temps d'un agent du service transports	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+ + +

Intitulé de l'action	1.4.10 Développer les stationnements (parking) vélo adaptés et sécurisés sur des emplacements "privilégiés" (avantagés par rapport aux voitures)				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.4 Se déplacer autrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Encourager les usagers à l'usage du vélo et de la marche Faciliter les déplacements à vélo, Sécuriser les vélos contre les vols				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz et communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	aménageurs, bailleurs, promoteurs				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Rattaché au Schéma Directeur des Liaisons Douces (fiche action 1.4.01) > Imposer à tout nouvel aménagement / à toute nouvelle construction des obligations d'emplacements / de parkings vélo (exemple le Chaudron) > Inventorier tous les sites où un parking vélo serait utile, et les prioriser. > Aménager les zones économiques et résidentielles > Publier sur le site internet de l'agglo ces informations (inventaire).				
Indicateurs de suivi	Nombre de stationnement vélo et d'emplacements privilégiés				
Moyens financiers à consacrer	Coût d'un emplacement vélo : de 110 à 500€	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	0 ETP Temps d'un agent du service transports	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+

Intitulé de l'action	1.5.01 Communiquer et conseiller les agriculteurs sur les Certificats d'Economie d'Energie et les dispositifs d'économie d'énergie.				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.5 Favoriser une agriculture économe en énergie				
Ambitions du territoire pour cette action	> Proposer aux agriculteurs un système d'aides leur permettant de faire évoluer leurs pratiques et les infrastructures agricoles en faveur d'économies d'énergie > Proposer un revenu complémentaire aux agriculteurs				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Chambre d'agriculture/ADEME/Département				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Pornic agglomération / ADEME				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Convention avec la Chambre d'agriculture pour conseiller les agriculteurs : communication sur le dispositif, évaluation des aides par type d'action mise en œuvre Mise en relation entre les agriculteurs et les artisans CEE ou avec les tiers financeurs. réalisation d'un diagnostic énergie au sein de l'exploitation + formation de 2 jours sur le sujet				
Indicateurs de suivi	Nombre d'agriculteurs sur le marché des CEE Nombre d'exploitations engagées dans le dispositif fermes bas carbone Nombre d'opérations de communication dédiées à ce sujet				
Moyens financiers à consacrer	Budget communication et formation	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	une personne en charge du contact avec les agriculteurs; de la formation et de la communication sur le dispositif, de la prise de contact avec les acteurs de tiers financement ou avec les artisans CEE	Moyens humains estimés			
		X	X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	1.5.02 Faciliter la restructuration foncière des exploitations agricoles				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.5 Favoriser une agriculture économe en énergie				
Ambitions du territoire pour cette action	Renforcer les échanges parcellaires pour limiter les transports et la remise en prairies de certaines parcelles Favoriser la transmission des entreprises Favoriser l'installation sur des systèmes répondant aux attentes sociétales (sobriété énergétique, vente directe, circuits courts...)				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz PETR Chambre d'agriculture				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Communes, Département, ADEME, GAB44, FDCIVAM44				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > En cours avec échanges parcellaires, partenariat avec les communes > Repérer des secteurs où la restructuration foncière semble pertinente > Faire émerger un groupe d'un travail d'agriculteurs pour favoriser l'échange parcellaire d'une zone agricole définie > Sensibiliser les propriétaires aux enjeux des échanges parcellaires > S'assurer que le regroupement parcellaire ne va pas augmenter les surfaces et diminuer les haies > Accompagner les exploitants dans la mise en place d'aménagements (bovin, cheminements animaux, matériel...) > Poursuivre l'animation du groupe d'agriculteurs et la montée en compétence sur les systèmes répondants aux enjeux de transition énergétique et écologique > Organiser des actions de sensibilisation et de communication sur l'adaptation des pratiques agricoles aux enjeux du dérèglement climatique et à la qualité de l'air (diminution du NH3) > Valoriser les exploitations agricoles mettant en oeuvre des pratiques agricoles adaptées au changement climatique, et organiser des visites de fermes exemplaires 				
Indicateurs de suivi	Nombre d'échanges parcellaires réalisés Linéaire de haies Distance évitée en engins agricoles GES et polluants atmosphériques évités Surface de parcelles remises en prairies				
Moyens financiers à consacrer	15000€ par opération 3000€ de formation 6000€/commune	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Suivi et animation	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques	Diminution des transports	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	++

Axe 2 : Vers un territoire autonome

Intitulé de l'action	2.1.01 Favoriser le montage de projets de centrales photovoltaïques (sur grandes toitures, ombrières de parking ou sur foncier dégradé si pas d'autres usages possibles)									
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome									
Objectif stratégique	2.1 Développer les énergies renouvelables									
Ambitions du territoire pour cette action	Amorcer l'autonomie énergétique du territoire Diminuer la facture énergétique du territoire Diminuer la dépendance du territoire à l'énergie nucléaire									
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz ou PETR									
Structure(s) partenaire(s) de l'action	SYDELA et son cadastre solaire									
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Mener une étude d'identification des potentiels de développement des EnR photovoltaïques sur le territoire. S'appuyer pour cela sur le cadastre solaire élaboré par le SYDELA</p> <p>Amorcer une mobilisation citoyenne et des acteurs économiques sur le territoire</p> <p>Engager une enveloppe budgétaire conséquente pour l'installation de panneaux solaires sur le parc public</p> <p>Contacter les porteurs de projet intéressés (ceux volontaires pour mettre à disposition leurs toitures)</p> <p>Contacteur, le cas échéant, les développeurs si besoin de financements et d'expertise technique</p> <p>Créer un outil de facilitation des démarches administratives relatives à un tel projet (occupation des toitures etc)</p> <p>Refléchir à une filière de recyclage des panneaux sur le territoire</p> <p>A terme : fournir tous les outils d'accompagnement nécessaires aux porteurs de projet pour développer leurs projets : mise à disposition d'un expert/conseiller, supports administratifs (rôle de facilitation), soutien financier</p>									
Indicateurs de suivi	Nombre de centrales PV installées Nombre de toitures mises à disposition Investissements engagés Nombre d'agents d'accompagnement									
Moyens financiers à consacrer	Peut varier si investissements de la collectivité dans les projets ou juste support technique d'accompagnement (dépenses de fonctionnement)	Moyens financiers estimés <table border="1"> <tr> <td></td> <td>X</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>					X	X		
	X	X								
Moyens humains à consacrer	1 ETP au moins pour suivre l'étude de potentiels, pour démarcher les acteurs volontaires, pour engager une veille sur les démarches administratives, pour développer une expertise EnR PV	Moyens humains estimés <table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>						X		
		X								
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés <table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> </table>							X	
			X							
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés <table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>						X		
		X								
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	++					

Intitulé de l'action	2.1.02 Favoriser les projets d'installation photovoltaïque dans les documents d'urbanisme				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.1 Développer les énergies renouvelables				
Ambitions du territoire pour cette action	Permettre la compatibilité des EnR dans les documents d'urbanisme pour atteindre les objectifs de production d'énergie plus rapidement. Utiliser le levier de l'urbanisme pour déployer le photovoltaïque sur le territoire				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Sydela Bureaux d'études				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Recenser le potentiel foncier pour les EnR (sites pollués : carrières, décharges... / délaissés, autoroute/ferroviaire...), se baser sur l'inventaire fait sur centre d'enfouissement, se baser sur l'inventaire fait par le Sydela pour mettre en compatibilité les PLU. > Imposer un pourcentage d'EnR sur les nouvelles zones d'activités ou surfaces commerciales dans les documents d'urbanisme. > Intégrer les inventaires dans les différents PLU. > Sur les terrains comunaux identifiés, mettre en place des appels d'offre pour développer les projets EnR. > Travailler avec les entreprises qui développent des projets EnR. > Aspects paysagers, patrimoniaux, et Trame Verte et Bleue > Favoriser les panneaux sur foncier déjà existant > Réfléchir à une filière de recyclage des panneaux sur le territoire 				
Indicateurs de suivi	Intégration du recensement des potentialités dans les futurs documents d'urbanisme par les cabinets d'urbanisme et communes.				
Moyens financiers à consacrer	Neutre si les potentialités sont intégrées au préalable dans les documents d'urbanisme.	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	+	++

Intitulé de l'action	2.1.03 Intégrer un schéma de développement éolien à l'échelle du PETR				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.1 Développer les énergies renouvelables				
Ambitions du territoire pour cette action	Développer le potentiel éolien du territoire Atteindre l'autosuffisance énergétique territoriale Alimenter des structures en local				
Structure(s) pilote(s) de l'action	PETR				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	développeurs éoliens, communes				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Vigilance avec les zones Natura 2000 et Trames Vertes et Bleues > Etablir un zonage du territoire : lancer une étude de potentiel > Faire le lien avec le cadastre du territoire pour identifier les zones de développement potentiel > Prendre contact avec les développeurs éoliens et recenser les projets à l'échelle du territoire auprès des communes				
Indicateurs de suivi	Nombre de projets recensés Nombre de demandes de permis de construire collectées Nombre de rencontres avec les développeurs éoliens Surface Natura 2000 et TVB en m2				
Moyens financiers à consacrer	Coût de l'étude (10 000€)	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	0,1 ETP pendant un an Temps d'un agent pour suivre l'étude et de prise de contact avec les entreprises et les communes	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
		X			
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	+++

Intitulé de l'action	2.1.04 Accompagner et former les agriculteurs à la méthanisation (AILE)				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.1 Développer les énergies renouvelables				
Ambitions du territoire pour cette action	Réduire la quantité de déchets du territoire et valoriser énergétiquement le reste de déchets méthanisables Favoriser le développement d'unités de méthanisation collectives sur le territoire en s'adaptant au gisement de déchets méthanisables Limiter l'apport de CIVE à méthaniser Intégration des nuisances olfactives dans les implantations en lien avec l'urbanisme				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Chambre d'Agriculture, CUMA, SEM SYDELA				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Faire un retour d'expérience sur les 2 unités existantes sur le territoire et analyser les difficultés de fonctionnement en cours Réaliser une étude de benchmark sur les unités de méthanisation recensées en Pays de la Loire et Bretagne Proposer des formations aux agriculteurs Communiquer et sensibiliser les agriculteurs sur le débouché de la méthanisation collective				
Indicateurs de suivi	Nombre d'agriculteurs contactés et formés Modèle économique des unités existantes				
Moyens financiers à consacrer	Coût des formations	Moyens financiers estimés			
					
Moyens humains à consacrer	0 ETP Temps d'un agent pour réaliser l'étude de benchmark	Moyens humains estimés			
					
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
					
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					
Priorité de l'action	★☆☆     				

Intitulé de l'action	2.1.05 Création d'un Comité technique pour la production d'EnR sur le territoire				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.1 Développer les énergies renouvelables				
Ambitions du territoire pour cette action	Animer un collectif d'acteurs publics/privés pour faire aboutir des projets d'EnR (privés ou publics).				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Conseil de développement				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	> Concessionnaires réseaux (GRDF) > Partenaires économiques (entreprise/industrie/agriculture) > Les collectivités > SYDELA + Département (COPMETHA44), ADEME				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	1. Création du collectif pour constituer le comité technique 2. Réunion de lancement et détermination du fonctionnement 3. Organiser ou analyser des visites des réalisations (éolien/solaire/méthanisation) 4. Communiquer sur les réunions organisées au sein du Conseil de Développement 5. Création d'un plan stratégique EnR sur le territoire ==> étudier les zones stratégiques EnR (Ecocentre)... 6. Analyser les zones d'opportunité de mise en place de réseaux de chaleur sur le territoire				
Indicateurs de suivi	Création ou non du collectif Nombre de personnes au COTECH Nombre de réunions organisées Nombre de projets EnR collectifs engagés				
Moyens financiers à consacrer	Etude de zonage (si nécessaire)	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	> 1 agent territorial (Agents Agglo Pornic ou PETR) pour animer et organiser les séances du COTEC	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
		X			
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	+	++

Intitulé de l'action	2.1.06 Accompagner les citoyens pour favoriser leur implication dans les projets d'énergie renouvelable				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.1 Développer les énergies renouvelables				
Ambitions du territoire pour cette action	Créer des projets d'énergies renouvelables avec un collectif de citoyens, en favorisant le solaire, l'éolien et la géothermie plutôt que le bois-énergie				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz + Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> > Association Hironnelle > Alisée (partie technique) > Entreprises, agriculteurs, collectivités (toitures) 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Pornic Agglo Pays de Retz : actions de communication Etape d'un projet classique : <ul style="list-style-type: none"> > Réunions publiques et mobilisation des citoyens et partenaires du territoire > Appel à participation financière > Préfiguration du projet (modèle économique, structuration, gouvernance, calendrier, coût global) > Recherche de toitures adéquates > Recensement des modalités administratives > Démarrage du projet > Suivi des travaux Outils d'accompagnement des citoyens : <ul style="list-style-type: none"> > Faire des supports de com' > Formations à destination des citoyens / Retour d'expérience d'autres projets > Participation financière à la société projet ou financement des études préalables par la collectivité > Capitalisation des travaux du territoire sur projets ENR : reproductibilité > Participation au démarchage des entreprises ou mise à disposition de toitures de bâti public > Mise à disposition des outils de communication des collectivités 				
Indicateurs de suivi	Nombre de citoyens porteurs du projet Nombre de formations animées sur le sujet Investissements dans la société projet Nombre d'ETP collectivité dédiés à l'accompagnement				
Moyens financiers à consacrer	Très variable, en fonction des modalités d'accompagnement de la collectivité ou des collectivités. Formation d'agents + communication (option 1) Autofinancement nécessaire si participation au capital de la société (option 2) Financement des études préalables : recrutement AMO	Moyens financiers estimés			
		X (option 1)		X (option 2)	
Moyens humains à consacrer	> 1 agent dédié à la formation et à l'accompagnement	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★		--	-	+ ++

Intitulé de l'action	2.1.07 Accompagner les entreprises pour favoriser leur implication dans les projets d'énergie renouvelable				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.1 Développer les énergies renouvelables				
Ambitions du territoire pour cette action	Ouvrir les projets EnR aux entreprises Développer l'actionnariat des structures de production d'EnR Diversifier les sources de financement des projets EnR Soutenir les projets d'autoconsommation				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz - service développement économique				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	> Sydela, ORACE, Atlanbois et Atlansun (partenaires techniques), ADEME > CCI > structures de l'EIT > clubs d'entreprises, comités de site interne aux Z.A.				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Prise en charge de l'étude de faisabilité sur une ZAC (avec le SYDELA) sur le même modèle que ce qui a été fait à la CARENE en lien avec le cadastre solaire. > Préférer le solaire, l'éolien ou la géothermie. > Vigilance TVB et zonages protégé pour les projets EnR > Démarcher les entreprises du territoire (surtout celles regroupées dans une zone spécifique) : organiser des sessions de sensibilisation et de formation sur les EnR (agenda service Développement Economique) > Proposer un accompagnement pour leurs projets (technique et mise à disposition du répertoire des artisans installateurs) > possibilité de faire faire des notes d'opportunité par le SYDELA Sur le potentiel en chaleur renouvelable : <ul style="list-style-type: none"> > Recenser les entreprises fortement consommatrices de gaz (agroalimentaires, santé) > Proposer une réunion d'information sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement ADEME-SYDELA Proposer une webconférence ou un petit-déjeuner pour présenter les avantages et aides (organisation SYDELA avec ORACE, Atlansun, Atlanbois, ADEME) (Proposition SYDELA)				
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises contactées Nombre de sessions de sensibilisation organisées Nombre d'entreprises engagées dans un projet EnR et accompagnées Nombre de note d'opportunité engagée				
Moyens financiers à consacrer	Enveloppe financière : incitation ?		Moyens financiers estimés		
			X		
Moyens humains à consacrer	Temps d'un agent du service développement économique avec soutien de la CCI		Moyens humains estimés		
			X	X (si projet engagé)	
Impacts énergétiques			Impacts énergétiques estimés		
					X
Impacts environnementaux			Impacts environnement. estimés		
			X		
Priorité de l'action	★☆☆		-- -- -- + + +		

Intitulé de l'action	2.1.08 Développer les panneaux photovoltaïques ou solaires thermiques sur les bâtiments publics				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.1 Développer les énergies renouvelables				
Ambitions du territoire pour cette action	> Augmenter la production d'énergies renouvelables (en développant le solaire photovoltaïque et thermique) > Montrer l'exemple dans le cadre de la transition énergétique pour les collectivités afin d'encourager le développement et le portage de projets d'énergies renouvelables par d'autres acteurs (citoyens, acteurs économiques, agriculteurs, etc.) sur le territoire				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Communes Sydela Atlansun CIVAM 44				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Action en cours Adhérer au SYDELA (fiche action associée) Favoriser le financement de pré-études S'appuyer sur l'expertise et l'accompagnement fournis par le SYDELA : possibilité d'obtenir des notes d'opportunités pour les communes adhérentes				
Indicateurs de suivi	Puissance en kW installée sur les batiments publics à l'échelle de la CAPornic Agglo Pays de Retz				
Moyens financiers à consacrer	Moyens financiers estimés				
			X		
Moyens humains à consacrer	Moyens humains estimés				
	X				
Impacts énergétiques	Impacts énergétiques estimés				
				X	
Impacts environnementaux	Impacts environnement. estimés				
				X	
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	2.1.09 Accompagner la mise en place d'installation de panneaux solaires thermiques notamment pour les hotels et les campings, pour couvrir les besoins en eau chaude									
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome									
Objectif stratégique	2.1 Développer les énergies renouvelables									
Ambitions du territoire pour cette action	Exemplarité de la collectivité Couvrir les besoins en eau chaude des bâtiments gros consommateurs par des énergies renouvelables Augmenter la production d'énergie renouvelable									
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz									
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Sydela Atlansun Office du tourisme CCI									
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Pour les bâtiments publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Identifier les bâtiments publics grands consommateurs d'eau chaude sanitaire > Privilégier les piscines et les campings > Accompagner la mise en place d'installation de panneaux solaires thermiques notamment pour les campings > Démarche à intégrer dans le cadre du Contrat d'objectif énergétique du SYDELA > Relais technique Atlansun pour la réalisation de notes d'opportunité > Financement de pré-études <p>Pour les bâtiments privés :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Prendre contact avec l'association/organisme fédérant les hébergements touristiques : hôtelleries, campings privés, hébergements estivaux > Sensibiliser les bâtiments (privés) grands consommateurs d'eau chaude sanitaire lors de réunions d'information à la sobriété relative à la consommation d'eau chaude et aux équipements d'énergie renouvelable pour la production d'eau chaude sanitaire. 									
Indicateurs de suivi	suivi de la consommation d'eau chaude sanitaire des bâtiments publics Nombre de panneaux solaires thermiques installés Nombre de participants aux réunions d'informations									
Moyens financiers à consacrer	Coût associé à l'installation de panneaux de solaire thermique sur les bâtiments publics	Moyens financiers estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>						X		
		X								
Moyens humains à consacrer	Suivi et animation SYDELA / Atlansun : suivi et accompagnement technique (note d'opportunité)	Moyens humains estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>				X				
X										
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>					X			
	X									
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>							X	
			X							
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	+++					

Intitulé de l'action	2.2.01 Faire un état des lieux des friches et boisements du territoire pour leur donner une vocation				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.2 Structurer la filière bois en développant le paysage bocager				
Ambitions du territoire pour cette action	> Poser un point de départ à des actions concrètes > Constituer un collectif d'acteurs/un comité qui assure une pluralité des vues sur la valeur en fonction des axes : puits de carbone/valeur agricole/biodiversité/forêt d'aménagement.				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Communes, Chambre d'agriculture, SAFER, CIVAM, Chasseurs, Associations environnementales (Hirondelle...), CAIE, AFAP des Moutiers en Retz, agence de l'eau, Région, Mécénat, Centre Régional de la Propriété Forestière				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Déjà fait sur certaines communes Mise en place de l'observatoire en réunissant les différents acteurs autour de la table. Création d'un SIG agricole. Faire l'inventaire des données existantes d'occupation des sols (BDMOS) et données agricoles, cadastre... et création d'un SIG agricole Définir des qualificatifs de valeur des friches (vocation agricole, biodiversité, puits de carbone, eau...) et repérer les parcelles non valorisées ou non suffisamment valorisées. Repérer les parcelles non valorisées ou non suffisamment valorisées et leur attribuer une vocation en cohérence avec les objectifs du PCAET en limitant l'utilisation comme bois-énergie. Deux vocations : Economiques (filiale bois) et biodiversité : cette réflexion croisée pourra permettre de proposer un programme pertinent de plantation de haies, s'appuyant en priorité sur une mise à disposition de parcelles et un engagement de gestion durable des linéaires créés. Développement de la filière bois d'œuvre en priorité et utilisation des déchets en bois énergie Développement de l'Ecopaturage				
Indicateurs de suivi	> Les acteurs parviennent à désigner des parcelles et des interventions associées qui s'avèrent positives en fonction du stockage de carbone, de la biodiversité et de la valeur économique. > Qualification d'au moins 50% des parcelles "en friche"				
Moyens financiers à consacrer		Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	Un coordinateur ou des stagiaires	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	2.2.02 Lancer un programme de replantation de bois/haies à l'échelle des communes/agglo grâce à des acquisitions foncières de friches ou la mise à disposition de parcelles				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.2 Structurer la filière bois en développant le paysage bocager				
Ambitions du territoire pour cette action	Structurer la filière bois d'œuvre Travailler sur la gestion des haies – voir pour travailler sur la labellisation des haies. Renforcer la mosaïque de milieux naturels et la biodiversité associée Augmenter la capacité de stockage carbone du territoire Améliorer la qualité de l'air, de l'eau et des sols Limiter le risque inondation				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz et PETR et Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Département, Chambre d'Agriculture, mécénat (ex : la poste), ERC, asso de réinsertion, écoles				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Imposer la conservation et la préservation du linéaire de haies existantes > Identifier les friches et parcelles potentielles > Procéder à l'acquisition foncière (définir une enveloppe d'acquisition) > Replanter des arbres et des haies				
Indicateurs de suivi	Nombre de terrains concernés par le programme de replantation de bois/haies Surface en m2 de haies et de bois				
Moyens financiers à consacrer	Attention aux coûts de dépollution, de démolition si friches Subvention possible du Département	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Un coordinateur	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆ - - - + + +				

Intitulé de l'action	2.2.03 Conforter des îlots de boisements et friches pour créer des espaces boisés plus importants				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.2 Structurer la filière bois en développant le paysage bocager				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Redonner une vocation à des secteurs délaissés > Augmenter la taille des puits de carbone > Améliorer la gestion des espaces boisés et des friches > Augmenter la capacité de stockage du territoire > Renforcer la mosaïque de milieux naturels et la biodiversité associée 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Propriété foncière, AFAP des Moutiers en Retz, ONF, Chambre d'Agriculture, CIVAM (voir expérience Sud Retz Atlantique)				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Réaliser un état des lieux et cartographier les secteurs de boisement et les espaces délaissés (friches) > Identifier des îlots potentiels > Programmer des actions de sensibilisation pour le développement et un bon entretien de ces espaces > Définir une "enveloppe" budgétaire acceptable > Prévoir la préservation de ces espaces. Intégrer ces périmètres dans les PLU lors des révisions (révision de zonage) > Proposer un accompagnement technique à la remise en état de l'existant, la replantation et la plantation pour favoriser alimenter une filière le bois d'oeuvre > Prévoir l'usage récréatif de certains îlots (actions pédagogiques) et intégrer constamment la sensibilisation à l'environnement et la préservation des milieux 				
Indicateurs de suivi	Surface (ha) de boisement et friches identifiés et entretenus Taux de séquestration de carbone				
Moyens financiers à consacrer	Moyens financiers estimés				
	X				
Moyens humains à consacrer	Moyens humains estimés				
		X			
Impacts énergétiques	Impacts énergétiques estimés				
	X				
Impacts environnementaux	Impacts environnement. estimés				
				X	
Priorité de l'action	★☆☆ -- - + ++				

Intitulé de l'action	2.3.01 Participer et mettre en oeuvre le Projet Alimentaire Territorial (PAT)
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome
Objectif stratégique	2.3. Encourager l'autonomie alimentaire du territoire en proposant une alimentation locale et de qualité
Ambitions du territoire pour cette action	<p>Modifier les pratiques de consommation des habitants</p> <p>Cibler une alimentation saine et respectueuse de l'environnement (locale, bio, plutôt végétale)</p> <p>Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation</p> <p>Réduire la pollution des surfaces agricoles cultivées</p>
Structure(s) pilote(s) de l'action	PETR/Pornic Agglo Pays de Retz
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Epci / Communes / Auran / Draaf/ Region / Ademe / Chambre D'agriculture / Gab 44/ Civam / Terroirs/ Mangers Bio / Structures de restauration collective.... Education nationale, associations de parents d'élèves
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Année 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic visant à établir une meilleure connaissance du système alimentaire, du point de vue de l'offre agricole (productions agricoles, foncier...), des équipements industriels de collecte et de transformation (établissements, filières...), des circuits de distribution (formats de vente, surfaces de vente, plateformes logistiques...) et de la consommation alimentaire (budget, volumes...) ; un zoom sera fait sur le fonctionnement et l'approvisionnement des restaurants scolaires du territoire ; - Organisation d'un séminaire d'échanges autour de la restauration collective scolaire visant le partage d'expériences entre communes « pilotes » du Pays de Retz et les communes volontaires pour introduire des aliments bio et locaux dans les cantines et formation des responsables des marchés publics au levier de la commande publique. Se fixer comme objectif d'aboutir à la mise en place de groupements d'achats alimentaires en conformité avec le projet de loi Alimentation et Agriculture en cours de discussion ; - Partenariat avec Nantes Métropole dans le cadre du transfert du MIIN : mise en place d'un groupe de travail sur l'opportunité de valoriser la production agricole locale sur le marché nantais et de structurer l'offre à l'aune de ce nouvel équipement ; - Accompagnement du développement de l'association produit en Pays de Retz auprès des producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs locaux en associant les consulaires - Actions de valorisation des initiatives visant le développement de la production alimentaire en milieu urbain via les associations locales et promotion des festivités locales (Ruralies de la Chevrolière, échappées clownesques, vélo dépayant...); - Mise en place avec le GAB 44 et promotion d'un défi Famille à Alimentation Positive sur le Pays de Retz ; <p>Année 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation prospective des producteurs et transformateurs locaux en réponse à la demande exprimée par les communes en matière de restauration scolaire ; - Le cas échéant : étude de préfiguration pour la création d'une plateforme d'approvisionnement local type légumerie dans le Pays de Retz suite au partage d'expériences initié dans le cadre de la coopération avec Nantes Métropole ; - Elargissement des publications de catalogues des producteurs locaux à l'échelle de tout le Pays de Retz et en assurer la promotion auprès des consommateurs nantais ; - Organisation d'ateliers culinaires dans les associations caritatives du Pays de Retz et auprès du grand public en invitant Gilles DAVEAU, auteur de manuels de cuisine alternative. <p>Hors financement AAP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconquête des espaces agricoles délaissés – soutien à la transmission des

	<p>exploitations d'élevage – restructuration des exploitations via les échanges parcellaires ;</p> <p>- Poursuite des programmes de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires.</p> <p>1 copil constitué des élus communaux en charge de la restauration collective (scolaire)</p> <p>4 groupes de travail constitués :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Restauration collective, o Production locale et transformation, o Alimentation pour tous, o Lutte contre les gaspillages alimentaires, 					
Indicateurs de suivi	<p>>Evolution de la part du bio et du sous signe de qualité dans la restauration collective</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evolution des magasins de producteurs locaux - Evolution de producteurs pratiquant de la vente à la ferme - Nombre de temps forts et participants au temps de mobilisation –sensibilisation 					
Moyens financiers à consacrer	92 000 € pour 2 ans	Moyens financiers estimés				
			X			
Moyens humains à consacrer	0,3 30 % d'1 ETP	Moyens humains estimés				
			X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés				
		X				
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés				
					X	
Priorité de l'action	★★★	-	-	-	+	++

Intitulé de l'action	2.3.02 Approvisionner les restaurations collectives en produits de saison et locaux				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.3 Encourager l'autonomie alimentaire du territoire en proposant une alimentation locale et de qualité				
Ambitions du territoire pour cette action	Activer le levier de la restauration collective pour structurer une filière alimentaire locale Ouvrir de nouveaux débouchés aux producteurs				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action					
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Déjà en cours sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> > Identifier les besoins de matières premières, produits transformés de la restauration collective et identifier les offres sur le territoire > Inciter et sensibiliser les communes à intégrer ces critères dans leur cahier des charges (rédaction marchés publics). > Communiquer sur les restaurants collectifs exemplaires du territoire > Investir dans une cuisine centrale compatible avec la transformation de produits bruts (en fonction du besoin), sauf si des ateliers de transformation existent sur le territoire 				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de producteurs et de fournisseurs locaux identifiés</p> <p>Nombre de cahier des charge contenant des critères de fraîcheur</p> <p>% de bio, % de produits locaux</p>				
Moyens financiers à consacrer	Potentiels ETP cuisine pour transformation des produits bruts (de saison)	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	Investissements nouveaux cuisines (le cas échéant) Nouvelle grille tarifaire nécessaire si nouveaux coûts d'exploitation des restaurants	Moyens humains estimés			
			X	X	
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
		X			
Priorité de l'action	★☆☆	-	-		+ + +

Axe 3 : Vers un territoire résilient

Intitulé de l'action	3.1.01 Mettre en place une stratégie d'acquisition foncière accompagnée d'une ingénierie financière (urbaine et zones d'activités) pour préserver les terres agricoles de l'urbanisation et maîtriser les coupures d'urbanisation				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.1 Réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Préserver la biodiversité et les trames vertes et bleues > Alimentation > Soutenir le maintien de l'activité agricole du territoire > Maintenir le captage carbone/puits de carbone des surfaces agricoles > Eviter l'imperméabilisation des sols > Préserver les boies, haies bocagères, zones humides... > Protéger les zones littorales > Rendre possible l'approvisionnement local des villes 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz et communes (PLU) en l'absence de PLUI				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Chambre d'Agriculture, Associations de défense de l'environnement, Agriculteurs, Département, Services de l'Etat, Syndicat SCOT PETR Conservatoire de littoral, SAFER, département, Région				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Recrutement d'un chargé de mission déjà validé et budgété</p> <p>En amont, recenser et qualifier les espaces naturels et agricoles. Conserver des espaces agricoles dans des zones urbanisées.</p> <p>Intégrer cet enjeu de protection dans la planification locale :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. dans les PLU (communes) puis dans le PLUI (EPCI), traduction réglementaire; 2. Elaboration du "PEAN", protection des espaces naturels et agricoles (périurbains) et des terres agricoles <p>Continuer les actions favorisant les échanges parcellaires dans le monde agricole (exemple au Sud-Ouest du département)</p> <p>Engager des démarches exemplaires : reconversion de friches appartenant à la collectivité</p> <p>Protection des zones littorales</p> <p>Faire le lien avec les réflexions régionales en cours au titre de la Stratégie régionale pour la biodiversité</p>				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de parcelles du PLU ou PLUI nouvellement classées protégées</p> <p>Surface agricole en hectare : constat de l'évolution</p>				
Moyens financiers à consacrer	Coût des études PLU et diagnostic du territoire Temps d'un agent du service urbanisme (option 2) Investissements si reconversion de friches (option 1)	Moyens financiers estimés			
		X (option 1)	X (option 2)		
Moyens humains à consacrer	1 CM Planification (EPCI), dans les communes	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	- - -				+ + +
	★ ★ ★				

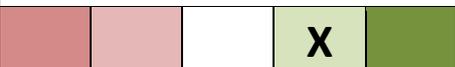
Intitulé de l'action	3.2.01 Créer une charte d'aménagement durable en renforçant celle prévue dans le PLH à appliquer dans toutes les opérations d'aménagement				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.2 Densifier l'habitat et aménager des quartiers agréables et adaptés aux effets du changement climatique				
Ambitions du territoire pour cette action	> Garantir la prise en compte des questions de qualité environnementale et de confort d'usage dans tous les projets d'aménagement menés sur le territoire (énergie, matériaux, déchets, biodiversité, mobilité, etc.)				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Communes, promoteurs et constructeurs, associations, collectifs d'habitants, éleveurs en éco-pâturage, entreprises (réseau économique),				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>A intégrer dans la Charte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la présence de la nature en ville grâce à l'intégration de la trame verte et bleue dans les bourgs et une gestion différenciée généralisée des espaces naturels : > Faire un inventaire/Atlas Biodiversité des Communes (ABC) > Fleurissement des pieds de mur, organisation du fleurissement > Ne pas faucher les pieds de mur/façades > Distribution de graines (mélange plants sauvages et plants horticoles) "kits", panneaux d'information explicatifs, conseils sur la gestion différenciée > Favoriser les espèces non allergisantes et faiblement consommatrices d'eau > Expérimentations type "incroyables comestibles" se nourrir, utilisation des friches. > Action sur les cimetières (zéro phyto...) > Préserver les corridors écologiques, passage à faune > Travailler sur l'éclairage public nocturne > Renaturer des espaces urbanisés en friche > Soumettre à autorisation l'abattage des arbres > Education/pédagogie à la sensibilisation/respect > Promouvoir toitures végétalisées dans ZAC/ZI. > Evenementiel : visite des jardins au naturel. - Expérimenter et valoriser des opérations de type BIMBY 				
Indicateurs de suivi	> Nombre d'acteurs ayant signé la charte Les indicateurs de suivi seront définis dans la charte. > Exemple pour la biodiversité : nombre d'arbres plantés, m2 d'espaces végétalisés, etc.				
Moyens financiers à consacrer	> Economies dégagées pour une nouvelle gestion des dépenses en entretien espaces verts > Participation financière des entreprises dans les actions de communauté	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Services techniques dans les communes	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	+++

Intitulé de l'action	3.2.02 Utiliser l'outil OAP pour densifier l'urbanisation en travaillant sur les formes urbaines et la qualité architecturale favorisant les îlots de fraîcheur, dans le PLU / PLUi				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.2 Densifier l'habitat et aménager des quartiers agréables et adaptés aux effets du changement climatique				
Ambitions du territoire pour cette action	Utiliser un outil de planification à l'échelle de quartiers, d'îlots pour mettre en œuvre des projets exemplaires et volontaristes Définir des critères coercitifs d'aménagement de zones en faveur de l'environnement et de la biodiversité en milieu urbain				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes, Agence foncière				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Pornic Agglo				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > en cours : intégré dans PLU > il faut que les communes travaillent en OAP sur des zones déjà urbanisées Intégrer les services instructeurs dans la création des OAP pour faciliter l'instruction des dossiers > Sensibiliser les élus sur l'opportunité de l'OAP pour mettre en œuvre des dispositifs air énergie climat > Organiser des réunions à fréquence donnée entre les services urbanisme et énergie pour engager un travail commun 				
Indicateurs de suivi	Nombre de critères coercitifs en faveur de l'environnement, de la biodiversité dans les OAP				
Moyens financiers à consacrer		Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Temps du service urbanisme	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	+	++

Intitulé de l'action	3.3.01 Mettre en place des groupes de travail agricole oeuvrant à l'évolution des pratiques culturales, à l'intégration des questions énergétiques au sein des exploitations agricoles pour diversifier leurs débouchés et à la préservation de la ressource en eau et limiter les émissions de NH3				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.3 Adapter les pratiques agricoles et la gestion des ressources				
Ambitions du territoire pour cette action	Préserver la qualité agronomique des terres Varier dans le temps les cultures agricoles Engager des démarches de sobriété dans le domaine agricole				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz - PETR Chambre d'agriculture				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CIVAM, CUMA, GAB, Chambre d'Agriculture S'appuyer sur les expériences des départements voisins				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Thèmes des groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> > échanger sur des expérimentations permettant de réduire la dépendance à l'eau (techniques culturales, espèces moins consommatrices, ...) + interventions d'experts ou forateurs sur les nouvelles pratiques culturales > échanger sur des expérimentations favorisant des systèmes d'irrigation moins consommateurs en eau (sondes, goutte à goutte, assolement : espèces, variétés, techniques culturales) > Echanger sur les retours d'expériences sur les questions énergétiques au sein des exploitations agricoles pour diversifier leurs débouchés (méthanisation, bois énergie, centrales PV sur hangars agricoles, récupération énergétique, etc.) // ou plutôt échanger sur les valorisations possibles (filière locale, vente directe) du produit agricole, pour éviter de se tourner vers d'autres sources financières qui sont en dehors des champs de compétences des exploitants > Echanger sur la méthode de préservation de la ressource en eau, de sécurisation de l'approvisionnement (évolution du climat, créer des ouvrages de stockage). > Dispositifs de réduction des émissions de NH3 <p>Actions possibles à engager par le groupe de travail en fonction des priorités :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Diagnostiquer les besoins en eau du territoire et anticiper les futurs conflits; > Identifier les lieux de de stockage (sans impacter les zones humides) à associer à la sécurisation et à la prévention des inondations. > Favoriser les démarches collectives afin de mutualiser les coûts, de mieux gérer la ressource disponible; > Optimiser et économiser l'utilisation de l'eau (pratiques culturales, choix des cultures, positionnement des haies, mise en place de sondes capacitatives et de réseaux d'avertissement). 				
Indicateurs de suivi	Nombre de groupe de travail créé Fréquence de rencontre				
Moyens financiers à consacrer	Temps d'un agent organisant le groupe de travail, contactant les intervenants et les partenaires, formation de l'agent si besoin	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	0,5 > 1 un agent organisant le groupe de travail, contactant les intervenants et les partenaires et se formant sur ce sujet	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques	Impact énergétique fort si action suite aux groupes de travail	Impacts énergétiques estimés			
			X	X	
Impacts environnementaux	Impact environnementaux fort si action suite aux groupes de travail	Impacts environnement. estimés			
			X		X
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	3.3.02 Lancer une campagne de communication multi-cibles sur la baisse de la ressource en eau et l'importance de réduire sa consommation en eau				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.3 Adapter les pratiques agricoles et la gestion des ressources				
Ambitions du territoire pour cette action	Réduire les consommations d'eau des ménages Inciter à l'installation de dispositifs permettant des économies d'eau Prévenir l'augmentation des coûts de l'eau				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz, Département				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Atlantic'eau Communes				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Mobiliser les services communication > Elaborer une stratégie de communication pour toucher une diversité des publics > Prévoir des interventions dans les écoles et dans les entreprises > valoriser les documents de communication d'Atlantic'eau > travailler avec les services techniques sur les équipements des batiments publics 				
Indicateurs de suivi	Nombre de flyers distribués Nombre d'interventions de sensibilisation Consommation en m3 par ménage				
Moyens financiers à consacrer	Mobilisation de 2 personnes au sein des services Budget communication	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	0,1 ETP x 2 (sur une période donnée) Mobilisation d'un agent du service communication et ponctuellement un agent du service des eaux	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques	Aucun a priori	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	++

Intitulé de l'action	3.3.03 Diagnostiquer les besoins et la ressource en eau du territoire (piscine, STEP, carrières, eaux industrielles, agriculture, etc.)				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.3 Adapter les pratiques agricoles et la gestion des ressources				
Ambitions du territoire pour cette action	Optimiser cette ressource et anticiper les futurs conflits d'usage dans un contexte de changement climatique				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Atlantic'eau.				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz Agence de l'Eau				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Croiser les données Atlantic'eau sur diagnostic des besoins et données DDTM et CA sur les consommations agricoles > Engager une étude approfondie (externe) > Sensibiliser les élus sur cet enjeu > Organiser des ateliers de sensibilisation sur la base des résultats de l'étude > Engager un travail par le service eau et assainissement des éventuelles pistes d'optimisation de la ressource en eau > faire un bilan par STEP 				
Indicateurs de suivi	Avancement de l'étude Nombre d'actions de sensibilisation des élus				
Moyens financiers à consacrer	Coût de l'étude (bureau études) + temps d'un agent (0,2 ETP)	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	0,2 ETP Agent de suivi et d'animation de la thématique	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★★★	--	-	+	+++

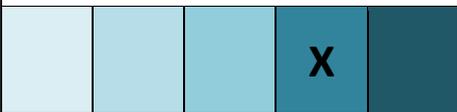
Intitulé de l'action	3.3.04 Poursuivre et suivre l'évolution de la reconquête des zones humides dégradées				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.3 Adapter les pratiques agricoles et la gestion des ressources				
Ambitions du territoire pour cette action	Reconquérir le potentiel de stockage carbone du territoire Restaurer des espaces de biodiversité et favoriser la réinstallation d'espèces Favoriser une meilleure infiltration d'eau dans les sols et lutter contre les risques d'inondation Améliorer la qualité de l'air				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Aménageurs, Département, LPO, association de protection de l'environnement, SELA (étude existante), SAGE estuaire Loire et SAGE Baie de Bourgneuf				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>> Créer un outil de suivi des surfaces de zones humides --> S'appuyer sur les recensements des zones humides existants dans les PLU pour obtenir un état des lieux précis et cartographique (étude de la SELA sur les Z.H. existantes)</p> <p>> Règles du SAGE Estuaire Loire qui vont en ce sens.</p> <p>> SAGE Baie de Bourgneuf avec mesures AgroEnvironnement et climatiques. Voir pour les étendre sur le canal de Haute Perche et l'étang des Gâtineaux. --> S'appuyer sur les obligations réglementaires de l'Etat de compensations liées à l'urbanisation à prévoir pour remettre en état des zones humides dégradées, pour étudier l'évolution des surfaces de zones humides</p> <p>> Etudier la possibilité d'entretenir / d'agrandir des nouvelles surfaces de zones humides</p>				
Indicateurs de suivi	Surface de zones humides sur le territoire en m2				
Moyens financiers à consacrer	beaucoup de supports déjà existants - Création d'un outil de suivi à faire en interne	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	Mobilisation d'un agent du service aménagement	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+

Intitulé de l'action	3.3.05 Proposer une aide financière à l'achat et au montage de récupérateur d'eau de pluie pour les particuliers				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.3 Adapter les pratiques agricoles et la gestion des ressources				
Ambitions du territoire pour cette action	Economiser la ressource en eau				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	communes, Agence de l'Eau				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Définir une enveloppe financière > Définir une cible prioritaire > communiquer sur l'aide > Mettre en place un guichet (en ligne, par téléphone, par courrier) pour solliciter l'aide				
Indicateurs de suivi	Enveloppe financière en € Nombre de récupérateurs d'eau de pluie subventionnés				
Moyens financiers à consacrer					Moyens financiers estimés
	X				
Moyens humains à consacrer	Temps d'un ETP administratif				Moyens humains estimés
	X				
Impacts énergétiques					Impacts énergétiques estimés
	X				
Impacts environnementaux					Impacts environnement. estimés
		X			
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+ + +

Intitulé de l'action	3.3.06 Soutenir et préserver l'élevage extensif sur le territoire tout en favorisant l'agroforesterie, la préservation des haies, des zones humides et des prairies				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.3 Adapter les pratiques agricoles et la gestion des ressources				
Ambitions du territoire pour cette action	Renouveler l'élevage sur le territoire afin de limiter la végétalisation et "plastification", adapter les pratiques agricoles				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Chambre d'agriculture (convention en place sur le territoire) ou autres organisations agricoles				
Structure(s) partenaire(s) de l'action					
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. Communiquer (marketing territorial) pour attirer des candidats "éleveurs" à la reprise des élevages (limiter la reprise par le maraichage)</p> <p>2. Relations population et agriculteurs. Lever les "barrières", les freins qui empêchent l'élevage de perdurer et de se développer (agir sur les documents d'urbanisme : PLU, SCOT). Communication vers la population (horaires, nuisances, spécificité agricole et élevage, via les bulletins municipaux, rappel vers également les agriculteurs sur leurs devoirs (enfouissement, sécurisation).</p> <p>3. Accompagner : soutenir ... l'installation... (mise en relation des acteurs : propriétaires, candidats, organismes dont Safer).</p> <p>4. Coconstruire : travailler avec le monde agricole et les élus, sur la gestion et circulation de l'eau : talus et haies; reméandrage des ruisseaux, aménagements légers; stockage de l'eau.</p> <p>5. Maintien de l'outil de production par les échanges parcellaires</p>				
Indicateurs de suivi	Installations de nouveaux agriculteurs (assurer le renouvellement)				
Moyens financiers à consacrer	Soutien	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Continuer et renforcer le partenariat avec la Chambre d'Agriculture et les organismes agricoles. Travailler avec les techniciens de rivière, de l'agglomération Gemapi et la Chambre d'agriculture	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	3.3.07 Former les services techniques à un usage économe de l'eau dans la pratique de son métier et de son quotidien				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.3 Adapter les pratiques agricoles et la gestion des ressources				
Ambitions du territoire pour cette action	Engager des chantiers exemplaires au sein de la collectivité Définir les politiques territoriales à partir d'expériences réelles				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Communes, Agence de l'Eau				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Cahier de prescriptions sur les nouvelles plantations (réduction en eau, pollen) > Pornic Agglo Pays de Retz peut mettre en place des formations mutualisées pour plusieurs services techniques avec le CNFPT, Exemples : plantations, taille... S'appuyer sur l'organisme de formation du Pays de Retz				
Indicateurs de suivi	Nombre d'agents formés Consommations d'eau de la collectivité				
Moyens financiers à consacrer	Coût des formations	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Temps d'un service du service eau et assainissement ou d'un intervenant de l'Agence de l'Eau	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-		+ + +

Intitulé de l'action	3.3.08 Promouvoir la séparation des circuits d'eaux dans les bâtiments : eau potable et eau "récupérée" pour toilettes				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.3 Adapter les pratiques agricoles et la gestion des ressources				
Ambitions du territoire pour cette action	Economiser la ressource en eau				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz - Service Assainissement				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	communes, agence de l'eau, Atlantic'eau				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > A prendre en compte dans la construction des bâtiments : actions auprès d'architectes/bureaux d'étude/maîtres d'oeuvre. > Info dans Point-Info-Energie. > Se poser systématiquement la question pour les nouveaux bâtiments publics. > Permettre et favoriser également les techniques non consommatrices d'eau (Evitement) > Communiquer et sensibiliser les particuliers, les promoteurs, les constructions, les architectes sur ce dispositif > envisager des formations ? 				
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions de sensibilisation menées Nombre de formations délivrées (le cas échéant) Nombre de bâtiments équipés de circuits d'eau distincts				
Moyens financiers à consacrer		Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Temps d'un technicien, voire d'un intervenant extérieur	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆☆☆ -- - + +++				

Intitulé de l'action	3.3.09 Réhaussement du lit des cours d'eau incisés pour favoriser, notamment, la remontée de la nappe phréatique.				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.3 Adapter les pratiques agricoles et la gestion des ressources				
Ambitions du territoire pour cette action	L'action participe à l'atteinte du bon potentiel fixé à l'échéance 2027 pour la masse d'eau FRGR2139 du canal de haute Perche et des affluents				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic aggro Pays de Retz – pole eau				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Partenaires techniques : Syndicat mixte de la Baie de Bourgneuf Partenaires financiers : Agence de l'eau, Région des Pays de la Loire				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Un programme d'actions a été élaboré sur une durée de 55 ans (2018-2022) avec des objectifs de réalisation chaque année.</p> <p>Etapes de mise en œuvre pour chaque programme annuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase de concertation (n-1) : rencontre des propriétaires et des exploitants agricoles - Phase de travaux préparatoires (hivers) : entretien/restauration de la végétation (ripisylve) - Phase d'études préalables (printemps) : relevés topographies, inventaires faune/flore, indices biologiques - Phase de travaux (automne) : restauration physique des cours d'eau 				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de linéaire de cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2018 : 2.5 km de cours d'eau restaurés (réalisés : 5.2km) - 2019 : année dédiée au curage dans le marais) - 2020 : 4.6 km de cours d'eau restaurés - 2021 : 2.8km de cours d'eau restaurés - 2022 : 2.2km de cours d'eau restaurés <p>Des indicateurs biologiques sont également mis en œuvre sur les tronçons restaurés avant travaux puis 3 ans après de manière à évaluer l'incidence des opérations sur la qualité biologique des cours d'eau.</p>				
Moyens financiers à consacrer	975 000€ HT inscrit dans la programmation financière 2018-2022 (étude préalable de 2017 – somme des opérations de restauration morphologique du lit mineur).	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	1 ETP	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	3.4.01 Prendre en compte la gestion du trait de côte dans le cadre de la GEMAPI				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.4 Adapter le territoire au changement climatique pour anticiper et limiter les risques littoraux afin de préserver nos activités				
Ambitions du territoire pour cette action	Permettre une transformation des territoires littoraux pour une meilleure adaptations aux aléas naturels et une anticipation de leur évolution Favoriser la prévention des risques d'inondation et de submersion marine Avoir une meilleure gestion des milieux aquatiques et du trait de côte				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic aggro Pays de Retz – pole eau				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	OR2C (observatoire régional des risques côtiers)				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	2019 (stage étudiant en master 2 de géographie) : Diagnostic Réalisation d'une cartographie fine du trait de côte et projection à horizon 10, 20 et 30 ans de son évolution. Croisement de cet aléa avec les enjeux présents le long du littoral permettant de déterminer leur niveau de « vulnérabilité ». A partir de 2020 : - Programme pluriannuel d'entretien et de réparation des ouvrages existants (perrés, épis, émissaires) - Définir une stratégie politique et urbanistique sur les zones de recul : accompagner les phénomènes et envisager parfois de délocaliser les enjeux ou fixer le trait de côte par des ouvrages de confortement des falaises - Communiquer sur le risque d'érosion auprès de la population (notamment homogénéisation de la signalétique)				
Indicateurs de suivi	Création comité de pilotage				
Moyens financiers à consacrer	5 000 000 € TTC inscrits au budget GEMAPI pour 2020	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	1 ETP (poste à créer)	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★★★	-	-	-	+ + +

Intitulé de l'action	3.4.02 Développer harmonieusement et de façon complémentaire nos ports dans le cadre du futur syndicat mixte départemental				
Axe stratégique	3. Vers un territoire résilient				
Objectif stratégique	3.4 Adapter le territoire au changement climatique pour anticiper et limiter les risques littoraux afin de préserver nos activités				
Ambitions du territoire pour cette action	Gestion harmonieuse et complémentaire des ports à l'échelle de l'Agglo pour un développement et une visibilité partagés du territoire « sud Loire » notamment à l'échelle du Département Prise en compte par le Syndicat mixte de gouvernance portuaire, des enjeux de demain pour un territoire résilient				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Syndicat mixte des ports de pêche et de plaisance de Loire-Atlantique (composé du Conseil départemental 44, de certaines communes ayant transféré leur compétence portuaire (Préfailles, La Plaine sur mer, Saint-Michel-chef-chef) ou ayant un port (Pornic), ainsi que certaines EPCI (Pornic Agglo Pays de Retz)) _ Création au 1er janvier 2020				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Communes ayant un port ou une aire de mouillage Pornic Agglo Pays de Retz				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Action en cours (il existe une charte départementale du littoral et les statuts du Syndicat mixte ont été rédigés). Possibilité d'intégrer des bornes de recharge électrique dans les ports et d'autres services pour limiter l'impact des activités portuaires sur l'eau, les sédiments, ... Actions en faveur de la gestion des déchets et des eaux usées (aires de carénage performantes, sensibilisation des plaisanciers, collecte des fusées de détresse périmées, bacs à marée...)				
Indicateurs de suivi	Nombre d'actions mises en place par le Syndicat mixte ou port non géré Nombre de ports dans le Syndicat mixte				
Moyens financiers à consacrer	En fonction des projets d'aménagement portuaire, l'Agglo, en tant que membre du Syndicat mixte, pourra contribuer à leur financement	Moyens financiers estimés			
			X		
Moyens humains à consacrer	Le Syndicat mixte sera composé d'une équipe technique (14 personnes) Suivi de l'action et collaboration avec la structure de gestion portuaire pouvant être assuré par le service Mer et Littoral de l'Agglo	Moyens humains estimés			
	X				
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
	X				
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-		+ + +

Axe 4 : Vers un territoire exemplaire

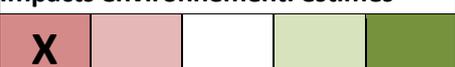
Intitulé de l'action	4.1.01 Evaluer les ressources du territoire pour la production de matériaux écologiques et biosourcés : évaluer les potentiels de création de la filière				
Axe stratégique	4. Vers un territoire exemplaire				
Objectif stratégique	4.1 Favoriser les nouvelles énergies et de nouveaux matériaux de construction écologique				
Ambitions du territoire pour cette action	<p>Inciter les entreprises du territoire à utiliser des matériaux bio sourcés</p> <p>Agir en faveur d'une meilleure résilience des bâtiments</p> <p>Diminuer l'impact environnemental du secteur de la construction</p> <p>Rénover des bâtiments à partir de ces matériaux (lien avec la fiche 1.1.04 : Mettre en réseau les professionnels du bâtiments (artisans, bureaux d'études...) pour échanger sur la performance énergétique des bâtiments et une mise en œuvre des travaux de qualité avec des matériaux biosourcés pour favoriser des rénovations locales issues de matériaux locaux</p> <p>Créer de l'emploi local</p> <p>Axer sur le réemploi de matériaux/le recyclage (ex concassage déchets BTP pour fabriquer mobilier urbain)</p>				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Chambre d'agriculture / Pornic Agglo Pays de Retz Service développement économique				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	artisans, locataires (PIG), propriétaires				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>> Démarcher et échanger avec les entreprises du territoire</p> <p>> Engager une étude de potentiels</p> <p>> lancer un appel à projets (si ambition ++) pour structuration de la filière</p> <p>> animer des formations à destination des artisans</p>				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre d'entreprises contactées</p> <p>Nombre d'entreprises intéressées pour changer de matériaux</p> <p>Avancement de l'étude de potentiels</p>				
Moyens financiers à consacrer	Coût d'un agent en charge du contact entreprises et de la formation Coût de l'étude	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	1 personne entre 0,2 et 1 ETP en fonction de l'ambition et du potentiel	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	++

Intitulé de l'action	4.2.01 Elaborer et mettre en oeuvre un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
Axe stratégique	4. Vers un territoire exemplaire
Objectif stratégique	4.2 Promouvoir l'exemplarité de la collectivité
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Réduire la production de déchets > Proposer et animer un plan d'actions sur différentes thématiques liées à la réduction des déchets > Moins de transport emballages neufs > Moins de consommation de matières premières > Réduire les déchets alimentaires par la sensibilisation des enfants/utilisateurs
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz - Service Déchets
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> > ADEME > Conseil Régional (réfèrent du Plan Régional de Gestion des Déchets) > Atelier du Retz Emploi (entreprise de l'économie sociale et solidaire) > Un représentant du service développement économique de Pornic Agglo Pays de Retz > Le chargé de mission Agriculture de Pornic Agglo Pays de Retz > Un membre du Conseil de Développement de Pornic Agglo Pays de Retz > CMA, CCI, Associations de commerçants, Associations sportives, consommateurs/citoyens..., Communes, FNIH (fédération nationale de l'industrie hôtelière), Fédération des CHR, UMIH. > entreprises de restauration collective, Associations de parents d'élèves, Fournisseurs (agriculteurs...), Personnel de restauration collective, Chambre d'agriculture, CCI, Région, EHPAD...
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Accompagner les commerçants (traiteurs, restaurateurs...) dans la mise en place d'un système de consigne de certains emballages et/ou d'acceptation des contenants des clients :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Identifier les professionnels du territoire qui font déjà (id. certains clients) > Mise en valeur sous forme de "témoignage" sur les sites internet des communes, Pornic Agglo Pays de Retz, et dans les semaines dédiées au gaspillage alimentaire, "Printemps innovation"... > Sensibiliser les autres commerçants en allant les voir et en les incitant à venir aux actions citées ci-avant. > Informer les populations (bulletin municipal...). <p>Lancer une campagne de sensibilisation sur la réduction des déchets d'emballage (défi zéro déchet par exemple)</p> <p>Lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Identifier des bonnes pratiques (sur le territoire et hors territoire) > Travailler sur clause "Marchés publics" si restauration réalisée par des entreprises + Achats > Sensibiliser et former le personnel des cuisines collectives en régie aux bonnes pratiques (conception de recettes limitant les déchets, service à l'assiette...) > Sensibiliser, éduquer les utilisateurs des restaurants collectifs
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> > Comptabiliser les actions mises en place > Evaluation des impacts du PLPDMA sur les gisements de déchets > Evaluation de l'état d'avancement des objectifs > Evaluation des résultats des actions sur l'atteinte des objectifs > Augmentation du nombre de commerçants/restaurateurs utilisant des consignes. > Retours de satisfaction des commerçants (traçabilité des clients). > Mesurer la réduction des déchets alimentaires sur chaque restaurant > Comprendre et identifier la cause des déchets.

Moyens financiers à consacrer	Dépend de l'ambition 1 ETP en charge de l'animation, de l'accompagnement des acteurs, des formations, mobilisation du service com, mobilisation d'un agent pour organiser un évènement type Zéro Déchet	Moyens financiers estimés				
		X				
Moyens humains à consacrer		Moyens humains estimés				
				X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés				
			X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés				
					X	
Priorité de l'action	★★★	-	-		+	++

Intitulé de l'action	4.2.02 Etude et mise en place d'écopâturage pour l'entretien des espaces verts de l'Agglomération				
Axe stratégique	4. Vers un territoire exemplaire				
Objectif stratégique	4.2 Promouvoir l'exemplarité de la collectivité				
Ambitions du territoire pour cette action	> Eviter l'utilisation d'engins motorisés pour l'entretien des espaces verts du site de Pornic Agglo Pays de Retz > Promouvoir la diversité d'espèces d'ovins et notamment de certaines races en voie de disparition				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Service Pôle technique de l'agglo				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Entreprise d'éco pâturage « Terre et Bêê »				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Prise de contact avec l'entreprise > Mise en place de la clôture pour l'enclos > Mise en place du cheptel > Suivi de la prestation Présence des ovins 7 mois par an Action déjà engagée par Pornic Agglo Pays de Retz (à intégrer au PCAET)				
Indicateurs de suivi	Nombre de tontes mécaniques évitées (12/an) sur une surface de 1450m ²				
Moyens financiers à consacrer	> Mise en place de clôture (investissement en 2016) : 2300€ > Prestation annuelle (prêt des moutons + 2 visites/mois) 958€/an	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	Prestation de service 2 ETP pour la structure privée	Moyens humains estimés			
				X	
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆☆☆ -- - + +++				

Intitulé de l'action	4.2.03 Adhérer au conseil en énergie partagé				
Axe stratégique	4. Vers un territoire exemplaire				
Objectif stratégique	4.2 Promouvoir l'exemplarité de la collectivité				
Ambitions du territoire pour cette action	> Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques du patrimoine bâti de l'agglo (mairie, école, équipement sportif...) et de l'éclairage public				
Structure(s) pilote(s) de l'action	> Le SYDELA, chargé de mission « maitrise de l'Energie – Collectivité » > Pornic Agglo Pays de Retz – service Développement Durable				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Sydela				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Inventaire et analyse du patrimoine bâti et éclairage des communes - Etat des lieux général (eau – gaz – électricité – bois) > Bilan sur 3 ans d'historique de factures + 1 visite de chaque bâtiment > Identification de chacun des compteurs > Plan d'actions établi+ accompagnements des communes dans leurs projets de construction, de rénovation et de production d'énergie renouvelable > Sensibilisation et formation des élus, agents et usagers des bâtiments Action déjà engagée par Pornic Agglo Pays de Retz, en place depuis 2018 (intégrée au PCAET)				
Indicateurs de suivi	> Suivi des factures de conso des fluides > nombre de projets en lien avec les économies d'énergie réalisé (€ investit) > nombre de communes engagées dans la démarche (Préfailles, Sainte Pazanne, Saint Hilaire de Chaléons, Rouans, Chaumes en Retz, etc.)				
Moyens financiers à consacrer	Cette prestation est établie dans le cadre d'une convention de 3 ans au coût annuel de 0,40 € par habitant (chiffres INSEE). Pornic Agglo participe à hauteur de 50% depuis 2017. Budget alloué par Pornic Agglo Pays de Retz en 2019 pour les communes engagées dans la prestation : 6747€	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	1 ETP pour le sydela	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques	Baisse des consommations d'énergie du patrimoine public	Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-		+ + +

Intitulé de l'action	4.2.04 Généraliser un éclairage public sobre en énergie (trame Noire)				
Axe stratégique	4. Vers un territoire exemplaire				
Objectif stratégique	4.2 Promouvoir l'exemplarité de la collectivité				
Ambitions du territoire pour cette action	Réaliser des économies d'énergie Réduire les consommations Réduire la pollution lumineuse				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo (zones d'activités) + communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action					
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Reprendre et analyser les diagnostics de l'éclairage public réalisé par le Sydela > Remplacement des luminaires à lampe à vapeur de mercure restants (lampes interdites depuis 2015) > - Remplacement des luminaires de types boules (interdit à partir de 2025 par le décret de décembre 2018) > Systématiser lors des remplacements de dispositifs d'éclairage public ou lors de dispositifs neufs les éclairages LED à éclairage intermittent : inscrire ces dispositifs dans les cahiers de charges des marchés de fourniture des communes > Supprimer certains points lumineux sur la voirie (1 sur 2) 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de points lumineux > Nombre de points lumineux à éclairage intermittent > consommations d'énergie relatives à l'éclairage public 				
Moyens financiers à consacrer	Remplacement de points lumineux > 100€ par point : investissement	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	Temps d'un agent du service éclairage public	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	+	++

Intitulé de l'action	4.2.05 Lancer un plan de communication sur l'ensemble des actions de Pornic Agglo Pays de Retz vers les habitants et les estivants				
Axe stratégique	4. Vers un territoire exemplaire				
Objectif stratégique	4.2 Promouvoir l'exemplarité de la collectivité				
Ambitions du territoire pour cette action	Soutenir les différents acteurs dans leurs actions climat air énergie Mobiliser de nouveaux acteurs autour du PCAET Sensibiliser les estivants aux projets du territoire				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz - Service communication				
Structure(s) partenaire(s) de l'action					
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Organiser des réunions d'information et de communication sur certaines actions phares du PCAET : faire des points d'étapes > Animer des ateliers dans les établissements scolaires > Communiquer sur le site internet et sur des panneaux				
Indicateurs de suivi	Nombre de supports de communication élaborés Nombre de participants aux réunions				
Moyens financiers à consacrer	Budget communication et formation	Moyens financiers estimés			
		X	X		
Moyens humains à consacrer	Temps d'un agent du service communication et de l'animateur PCAET	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+ + +

Intitulé de l'action	4.2.06 Mettre en place une journée de formation à destination des nouveaux élus concernant les bonnes pratiques énergie climat				
Axe stratégique	4. Vers un territoire exemplaire				
Objectif stratégique	4.2 Promouvoir l'exemplarité de la collectivité				
Ambitions du territoire pour cette action	Sensibiliser les décideurs aux enjeux du PCAET et organiser la dynamique dans le temps				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz – service Développement Durable				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	SYDELA – collège des transitions sociétales (Bernard LEMOULT) -				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > organiser des ateliers et une animation lors de cette journée de formation > faire de la journée un évènement exemplaire (pas de plastique, produits locaux, etc) > faire le point sur le PCAET en cours > informer sur les bonnes pratiques en cours de la collectivité > informer sur les bonnes pratiques individuelles exemplaires 				
Indicateurs de suivi	Nombre d'élus présents aux journées de formation				
Moyens financiers à consacrer		Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Temps de l'animateur PCAET et d'un acteur motivé	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+ + +

Intitulé de l'action	4.3.01 Mettre en place un site de don et de vente d'objets (retzcup.fr) entre voisins de Pornic Agglo Pays de Retz				
Axe stratégique	4. Vers un territoire exemplaire				
Objectif stratégique	4.3 Développer l'économie circulaire et les logiques de réemploi				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Réduire la production de déchets > Améliorer la pratique du tri sélectif > Maitriser les coûts du service et responsabiliser > Mobiliser les usagers autour de la thématique de réduction des déchets > Donner la possibilité aux plus défavorisés d'avoir accès à certains biens de consommation de seconde main > Réduire le volume de déchets déposé en déchèterie en favorisant le don et / ou la vente à petit prix et entre voisins d'objets ou de matériel d'occasion 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz - Service environnement				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Entreprise Ecomairie (développeur du site internet), Atelier du Retz Emploi (entreprise de l'économie sociale et solidaire)				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Prise de contact avec l'entreprise > Présentation du concept et de la plateforme à la collectivité > Présentation du concept et de la plateforme aux bailleurs sociaux et à l'Atelier du Retz Emploi (entreprise de l'économie sociale et solidaire) > Référencement de l'Atelier du Retz Emploi sur le site > Communication interne pour mise en ligne des premières annonces > Lancement officiel de la plateforme avec point presse > Suivi de la prestation Action déjà engagée				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre d'annonces misent en ligne > Nombre d'objets donnés et/ou vendus 				
Moyens financiers à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> > Adhésion au dispositif Ecomairie : 1 000 € HT > Abonnement annuel au site Ecomairie : 3200 € HT / an 	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Prestation de service 2 ETP pour la structure privée	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★★★	-	-	-	+ + +

Intitulé de l'action	4.3.02 Créer, en partenariat avec les entreprises, des actions collectives pour renforcer la connaissance de ses voisins professionnels et favoriser l'économie circulaire locale/ Mutualisation des actions inter-entreprises				
Axe stratégique	4. Vers un territoire exemplaire				
Objectif stratégique	4.3 Développer l'économie circulaire et les logiques de réemploi				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> > Réduire les déchets et la consommation d'énergie, le transport > Réduire la consommation d'eau > Permettre une réutilisation de matériel, mobilier > Faciliter les échanges entre entreprises d'un même territoire > Créer de nouvelles activités économiques autour du recyclage et revalorisation 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz, Comité de site (zones d'activité)				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CCI, CMA, Clubs d'entreprises, Fédérations professionnelles (BTP, UIMM, ...), Région, ADEME, Communes				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Etendre les comités de site de ZA à l'ensemble du territoire > Utiliser les comités de site pour travailler sur le sujet > Réunir les chefs d'entreprises et recueillir leurs besoins > Mettre en place les synergies inter-entreprises > Recenser les acteurs associatifs ou privés en lien avec la réparation/réemploi > Voir si manque et accompagner les projets > Voir si possibilité de type "Retz emploi" pour les entreprises : plate-forme numérique de mise en ligne du matériel... Préfiguration d'une démarche d'écologie industrielle territoriale				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de comités de site ayant engagé une action > Nombre d'entreprises engagées > Tonnage ou quantité mieux valorisés/recupérés > Annuaire acteurs associatifs et /ou privés sur el sujet > nombre des clics sur sites internet 				
Moyens financiers à consacrer	A étudier	Moyens financiers estimés			
Moyens humains à consacrer	A étudier	Moyens humains estimés			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	+++

Intitulé de l'action	4.4.01 Supprimer les douches de plage et diminuer le nombre de corbeilles de propreté				
Axe stratégique	4. Vers un territoire exemplaire				
Objectif stratégique	4.4 Favoriser un tourisme durable				
Ambitions du territoire pour cette action	Réduire la consommation d'eau potable Sensibiliser les estivants et locaux aux risques liés à la sécheresse Sensibiliser les estivants et locaux à la production et la gestion des déchets				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes du littoral Pornic Agglo Pays de Retz (service Environnement)				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	SNSM CPIE Espace Info Energie				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> > Recenser le nombre de douche de plage du littoral > Quantifier le nombre de m3 consommé par l'utilisation des douches de plage lors d'une période estivale > Programmer des plages horaires / journalières où l'alimentation en eau des douches de plages est coupé > Accompagner la démarche par une campagne de sensibilisation des estivants et des locaux sur la consommation d'eau et la sécheresse > Supprimer les corbeilles de plages > Accompagner la démarche par une campagne de sensibilisation des estivants et des locaux sur la réduction des déchets > Réaliser une campagne de communication et de sensibilisation pour mettre en évidence les m3 d'eau évités, les tonnes de déchets évités et les économies générées par la collectivité 				
Indicateurs de suivi	Nombre de corbeilles retirées - Poids de déchets évités m3 d'eau évités Economies générées				
Moyens financiers à consacrer		Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	services techniques et service environnement	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★★★	-	-	-	+++

Intitulé de l'action	4.4.02 Valoriser les produits locaux auprès de l'offre touristique (marchés locaux, approvisionnement des établissements hôteliers, etc.)				
Axe stratégique	4. Vers un territoire exemplaire				
Objectif stratégique	4.4 Favoriser un tourisme durable				
Ambitions du territoire pour cette action	Offrir de nouveaux débouchés aux producteurs locaux et aux commerces locaux Développer une offre touristique basée sur les produits et services locaux				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz - Service Développement Economique				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CCI, Chambre d'Agriculture, Chambre des métiers				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Déjà fait : salon Terre et Mer, à poursuivre</p> <ul style="list-style-type: none"> > Organiser des marchés 2 fois par semaine de producteurs locaux > Communiquer sur les offres de biens et de services du territoire > Démarcher les grandes surfaces pour inclure dans leurs rayons des produits locaux > Valoriser les exploitations environnementalement exemplaires > Développer les visites à la ferme et la vente directe > Valoriser l'écotourisme sur le territoire > travailler sur le développement d'un circuit de randonnée agrotouristique 				
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de producteurs présents sur les marchés</p> <p>Fréquence des marchés</p> <p>Budget communication</p> <p>Nombre de visites de fermes</p>				
Moyens financiers à consacrer	Budget communication Dépenses d'entretien et de nettoyage de la voirie suite aux marchés	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Temps d'un animateur développement économique pour contacter les producteurs, démarcher les grandes surfaces, organiser les marchés	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
		X			
Priorité de l'action	★☆☆	--	-	+	+++

Intitulé de l'action	4.4.03 Poursuivre les campagnes de sensibilisation aux éco-gestes sur les périodes touristiques (déchets, comportements dans la nature)				
Axe stratégique	4. Vers un territoire exemplaire				
Objectif stratégique	4.4 Favoriser un tourisme durable				
Ambitions du territoire pour cette action	> Réduire la production de déchets > Améliorer la pratique du tri sélectif > Maitriser les coûts du service et responsabiliser > Mobiliser les usagers autour de la thématique de réduction des déchets				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Pornic Agglo Pays de Retz - Service environnement				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	communes				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	proposition chaque année aux communes d'un planning d'animation sur les communes littorales (2 animations plage et 1 animation marché) - animation plage avec le jeu Eco Retz Cup, jeu de l'oie géant sur la plage où les enfants sont invités à répondre à des questions en lien avec l'énergie, l'eau, les déchets, la biodiversité, - présence du service environnement de Pornic Agglo Pays de Retz sur les marchés pour renseigner sur les consignes de tri, la présentation des déchets, les éco gestes à adopter pendant les vacances.				
Indicateurs de suivi	Nombre d'animations sur la plage, les marchés et autres évènements Nombre de supports communication distribués				
Moyens financiers à consacrer	Budget communication	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	1.5 ETP sur l'année	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
			X		
Priorité de l'action	★☆☆		--	-	+ ++

Intitulé de l'action	4.4.04 Poursuivre l'offre de navette estivale gratuite sur la commune de Pornic				
Axe stratégique	4. Vers un territoire exemplaire				
Objectif stratégique	4.4 Favoriser un tourisme durable				
Ambitions du territoire pour cette action	> Limiter la voiture dans le centre de Pornic > Proposer un transport aux personnes ne pouvant se déplacer en voiture > Créer une connexion pour les touristes arrivant en gare.				
Structure(s) pilote(s) de l'action	DGA en lien avec le DGST de la Ville de Pornic				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Le service communication de l'Agglo, le service communication de la Ville, l'Office de Tourisme intercommunal pour la promotion				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	> Dernier trimestre 2018 : définition et optimisation des circuits des 2 navettes (organisation des circuits et cadencement) > 1er trimestre 2019 : lancement de la consultation, analyse des offres > 2ème trimestre 2019 : notification du marché et mise au point de l'organisation des transports (positionnement définitif des arrêts, communication auprès des usagers potentiels...) > 1er juillet 2019 : Début du fonctionnement du service > 31 août 2019 : fin du fonctionnement du service > Septembre 2019 : bilan post-fonctionnement du service en vue de son amélioration pour l'année 2020 Action déjà engagée par Pornic Agglo Pays de Retz				
Indicateurs de suivi	Nombre d'usagers (et évolution)				
Moyens financiers à consacrer	Au titre de l'année 2019, un budget de l'ordre de 85 000 € est prévu (pour 2 circuits), contre 47 000 € en 2018 (1 circuit)	Moyens financiers estimés			
			X		
Moyens humains à consacrer	Difficile à quantifier pour la partie service support de l'Agglo (0,05 ETP ?) ; le prestataire prévoit l'intervention de 8 agents sur les 2 mois	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-		+ + +